

BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 495- 1^{er} trimestre 2024

DOSSIERS
D'ACTUALITÉ

LES BRÈVES

BIBLIOGRAPHIE

VIE DE
L'ASSOCIATION

IN MÉMORIAM



<http://www.anocr.org>



ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIÈRE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

- L'AMOUR SACRÉ DE LA PATRIE
- DÉMOGRAPHIE, UN PROBLÈME EN ABYMES
- UKRAINE / RUSSIE : CONFLIT SANS ISSUE ?

SOUVENONS-NOUS IL Y A 70 ANS

DIÊN BIÊN PHU

13 mars 1954
7 mai 1954

Il y a 70 ans se déroulait le dernier acte de l'ultime grande bataille de la guerre d'Indochine : deux mois de combats acharnés qui se terminèrent par la défaite de l'héroïque résistance française.

Le 7 mai 1954, le camp retranché français de Diên Biên Phu tombe sous l'assaut des troupes du général Giap, commandant de l'armée Viêt-minh. C'est la fin de la plus longue et la plus meurtrière bataille de l'après Seconde Guerre mondiale. Cette défaite sonne aussi la fin de la présence coloniale française en Asie.

C'est en 1953 que le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEQ) établit un camp retranché dans la vallée de Diên Biên Phu dans le pays Thaï, près de la frontière laotienne et chinoise. Le but est d'arrêter l'avancée des troupes du Viêt-min vers le Laos. La position retenue est une cuvette de 16km sur 9, entourée par de petites collines sur lesquelles sont construits des points d'appui qui portent des prénoms féminins.



Le 13 mars 1954, la bataille de Diên Biên Phu débute avec l'assaut du Viêt-minh contre le point d'appui « Béatrice ». Le camp est dirigé par le général de Castries. Les combats font rage pendant deux mois. Progressivement les troupes ennemies encerclent les positions françaises, dont les effectifs et le matériel sont numériquement plus faibles. Le 7 mai 1954, après une résistance héroïque -avec des combats au corps à corps- le camp retranché tombe. Le cessez-le-feu est annoncé à 18 heures. Plus de 3.300 soldats sont morts ou portés disparus, 10 000 sont faits prisonniers -dont 4.400 blessés- et internés dans des camps goulags . Seuls 3.300 reviendront en France. Le 21 juillet 1954 les accords de Genève mettent fin à la guerre d'Indochine.

L'ANOCR est membre de « l'Alliance Indochine 2024 » qui regroupe l'ASAF, L'UNC, la FNAM, Le Souvenir français, l'UNOR, le Comité France-Chine et la Fondation Maréchal de Lattre »
But : rappeler le rôle éminent de la France et de ses Armées en Indochine (1947-1954)



Chers camarades

Ce premier trimestre 2024 incite à une profonde réflexion sur le fonctionnement de nos institutions. Depuis sa création, la Ve République et son armée n'ont pas été confrontées potentiellement à un conflit de haute intensité se traduisant par un coût élevé aussi bien financier, économique qu'humain et de fortes implications pour le quotidien des Français.

Ainsi, les déclarations du président de la République ont mis les uns et les autres devant leurs responsabilités au point bien sûr de susciter des réactions politiques fortes que cela soit dans le monde occidental, en Russie et au sein de notre propre opinion publique. Elles mettent surtout en avant la liberté de décision, certes constitutionnelle, du président de la République et le rôle du parlement au XXI^e siècle « en temps de guerre » pour définir le cadre stratégique de la dissuasion nucléaire et pour déployer des forces conventionnelles dans un Etat allié agresseur.

Le 30 janvier 2024, le président rappelait en Suède que la France était un « Etat doté d'armes nucléaires dont les intérêts vitaux ont une dimension européenne ». Orientation stratégique évoquée par N. Sarkozy en 2008, notre dissuasion nucléaire pourrait protéger l'Union européenne en cas d'agression. Son partage en serait une suite logique mais pose plusieurs questions :

1. Quel pourrait être le processus décisionnel d'emploi ? Si la dissuasion nucléaire française intègre la protection des Etats européens, ceux-ci ne devraient-ils pas être associés collectivement à la décision mais avec pour effet de limiter notre liberté d'action alors que la priorité reste la sanctuarisation de notre territoire national ?

2. Le président de la République peut-il librement disposer de l'arme nucléaire, non seulement pour protéger la France, mais aussi pour la partager alors que le coût de cette dissuasion a été assuré par le contribuable français depuis plusieurs dizaines d'années ?

3. Enfin, si jamais ce partage était accepté, en l'occurrence par l'Union européenne, celle-ci et ses Etats-membres ne devraient-ils pas contribuer au financement de son entretien et de sa mise à niveau régulière ?

L'engagement des forces armées françaises en haute intensité et non plus simplement en « basse intensité » comme au Sahel pose une autre question. Comme le rappelait E. Macron le 26 février, « Rien ne doit être exclu » dans le conflit ukrainien. Cela a provoqué un électro-choc dans notre opinion publique, politiques et réseaux sociaux confondus. Certes, il peut décider seul, constitutionnellement, d'engager des forces armées dans une guerre, le contrôle parlementaire s'exerçant par un unique vote quatre mois après et laissant l'exécutif conduire une guerre sans réel contrôle de la Nation.

Pour conclure, même si la Ve République donne un grand pouvoir au président de la République, et cela est nécessaire, elle n'a pas été confrontée réellement à la guerre. Aujourd'hui, l'exécutif peut-il ignorer le rôle du parlement pour les deux sujets évoqués ? Nul doute que la représentation nationale devrait être associée à la prise de décision initiale et dans la durée, pas uniquement être informée. Un processus avait été établi durant la Première guerre du Golfe mais les décideurs de l'époque avaient été confrontés auparavant à la guerre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et la société a changé. Le parlement doit retrouver une place dans le processus décisionnel d'emploi de la force militaire.

Général 2s François CHAUVANCY
Président de l'ANOCR

Pour toute insertion dans le bulletin, adresser textes et photos à : bulletinanocr@orange.fr

Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris
Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07
Tél. 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris
Courriel : anocr@orange.fr
Site internet : www.anocr.org
Métro : Latour-Maubourg ou Ecole Militaire
Directeur de la publication : François Chauvancy
Rédacteur en chef : Nicolas Polini

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Michel Olhagaray
François Chauvancy, Bruno Britsch, Roland Pietrini
Impression : Imprimerie Saviard
Dépôt légal : Mars 2023
Commission paritaire : 0521G88248
Tirage : 4 584 exemplaires
Tarifs cotisation et abonnement : page 38

SOMMAIRE

DOSSIERS D'ACTUALITÉ

- **L'amour sacré de la patrie** : 4 / 7
- **Démographie, un problème en abymes ?** : 8 / 11
- **UKRAINE - RUSSIE : Conflit sans issue** : 12 / 14
- **Guerre Israélo-Palestinienne** : 15 / 16
- **Poudres et explosifs** : 17 / 19
- **Forces et faiblesses de notre démocratie** : 20 / 21
- **Chronique d'une décadence** : 22 / 23
- **Menaces et risques** : 24 / 25
- **Dubaï 28 : Apocalypse now** : 26 / 32

LES BRÈVES : 33 / 39

BIBLIOGRAPHIE : 40 / 41

VIE ASSOCIATIVE : 42 / 45

IN MÉMORIAM : 46 / 47

« L'état militaire exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation. (Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires). »



L'AMOUR SACRÉ DE LA PATRIE, LE CIMENT D'UNE NATION

Par le Général (2s) François CHAUVANCY

***Amour sacré de la Patrie Conduis, soutiens nos
bras vengeurs !
Liberté ! Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (Bis)
Sous nos drapeaux que la Victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !***

6e Couplet de la Marseillaise, paroles conformes au procès-verbal de la séance de la Convention nationale du 26 messidor an III (14 juillet 1795) qui adopte La Marseillaise comme chant national.

Parole révolutionnaire inscrite dans le marbre de notre hymne national au sein de son sixième couplet, le concept de « L'amour sacré de la Patrie » est-il adapté aux contextes géopolitiques nationaux de ce siècle et à l'évolution, en particulier, de nos sociétés occidentales ? La question mérite d'être posée dans le cadre d'une réflexion globale sur l'engagement du citoyen, y compris par les armes.

En effet, l'expression « amour sacré de la Patrie » associe par ces trois mots « amour », « sacré » et « patrie » le sentiment, la religion, la politique dont il faut préciser, cependant, le contour.

L'amour concerne sans doute d'abord l'individu, avant même une communauté. Par opposition à la haine, ce sentiment exprime d'une manière absolue la force de l'émotion d'une personne envers les autres. Il s'appuie sur la compréhension, la tolérance des imperfections des autres mais aussi sur sa propre humilité. L'amour permet de donner sans forcément recevoir. Bref, ce sentiment efface ce qui est négatif et met en première ligne le don. Il est sans doute au summum de l'engagement affectif et émotionnel de la personne.

« Sacré » est un adjectif qui renforce l'amour le rendant intouchable dans l'échelle des sentiments. Ce qui est sacré transcende presque religieusement l'individu. Il vise à atteindre à tout prix un idéal, y compris d'une manière ultime par le sacrifice.

Enfin la Patrie, bien souvent brocardée par son usage dans la justification de guerres ou de nationalismes, est initialement un concept introduit en France lors de la révolution de 1789. Pour s'opposer aux monarchies de l'Ancien régime, système politique d'un État construit hier autour d'un homme parfois de droit divin comme en France, le concept de « Patrie » justifie désormais l'engagement de « tous pour la Nation », une entité idéalisée, sacralisée qui symbolise une communauté sur un territoire, l'un et l'autre devant être intouchables face à n'importe quelle agression. Cette approche légitime l'existence d'un État qui, en premier lieu, assure la sécurité de cette entité et de ce qu'elle recouvre. Cependant, en cas de danger, cet État peut demander aux membres de cette communauté, sinon exiger, un engagement personnel qui peut mettre leur vie en péril. Défendre son pays par les armes n'est-ce pas alors pour un citoyen porter au plus haut le sens du devoir et du don, renforçant aussi en cela la cohésion nationale ? Comme l'écrivait Lamartine, « C'est la cendre des morts qui créa la Patrie ».

Pour autant, l'amour sacré de la Patrie est-il un concept dévoyé sinon dépassé ? Ne faut-il pas lui redonner une signification adaptée à notre siècle, par exemple celle de la fierté d'appartenir à une communauté nationale qui rassemble ?

La Patrie, un concept dévoyé, dépassé ?

Défendre son pays par les armes au nom de la Patrie a été confronté à l'instrumentalisation de ce concept au seul but d'engager tout citoyen dans des conflits où l'existentialité du pays n'était pas menacée. Non seulement des causes injustes ou illégitimes ont fragilisé hier la notion de Patrie mais aujourd'hui un individualisme à la fois de réaction et de confort, sinon





la mise en avant aussi d'un universalisme idéalisé l'ont affaiblie à leur tour. Toutes les frontières, qu'elles soient individuelles ou collectives, devraient s'effacer au profit d'un seul monde, avec la seule identité de la race humaine, rassemblée dans un idéal pacifique sinon pacifiste, où la primauté est donnée aux choix personnels au détriment bien souvent de l'intérêt collectif à défaut d'être général.

Or, nul doute que la Patrie a été durant la période révolutionnaire française la matrice de l'engagement collectif d'un peuple pour construire idéalement une Nation, une unité nationale qui n'existait pas. Elle devenait « une personne » qui ne pouvait pas être l'esclave d'un roi. Les guerres franco-allemandes de 1870 et de 1914 construiront définitivement la Patrie avec cet engagement total des peuples par les armes, associant armée professionnelle, conscription et mobilisation comme les conflits en Ukraine ou dans la bande de Gaza le rappellent à nouveau.

Le citoyen, et non plus le sujet, contribue à une défense par les armes du bien collectif qu'est devenue la Patrie. Celle-ci fait du citoyen un membre actif de la société dans laquelle il vit. L'amour qu'il doit lui porter est sacralisé car il peut demander un sacrifice individuel au nom d'un bien dont la possession surpasse tous les autres. La défense de la Patrie crée sans aucun doute ce lien étroit avec la notion de survie d'un État, sinon d'une population, face à une menace généralement extérieure qui justifie la mobilisation de tous, que ce soit dans le fonctionnement de la société ou dans la défense militaire.

Encore faut-il identifier l'ennemi, approche aisée lorsqu'il existe à ses frontières, beaucoup moins lorsqu'il est potentiel, lointain. La France n'a pas connu la guerre sur son territoire métropolitain depuis quatre-vingts ans. Cependant, l'ennemi peut être intérieur alors que la Patrie est aussi le pays où l'on est né, auquel on appartient comme citoyen, pour lequel on a aussi un attachement affectif. Dès lors qu'elle ne reconnaît pas cet attachement sacré et qu'il ne lui est pas enseigné, une personne n'est-elle pas en situation de le contester sinon de le rejeter ou de le combattre ?

Une autre question se pose dans ce monde où les frontières sont de plus en plus poreuses. Peut-on imaginer qu'en temps de conflit visant l'existence de notre pays, seuls participeraient à la défense militaire ceux qui sont français « depuis longtemps » alors que de nombreuses personnes jeunes et en état d'être mobilisées seraient exemptées de ce devoir ? L'amour de la Patrie signifie aussi aimer sa Patrie d'adoption ou

de celle que l'on veut intégrer. Citons cet exemple, le lieutenant Jaunâtre, saint-cyrien aujourd'hui décédé, qui combattait en 1940 les Allemands sur la Somme. Sa section de marche de la Légion étrangère était essentiellement composée d'étrangers de confession juive et de républicains espagnols ayant décidé de défendre ce pays qui les avait accueillis. Le célèbre bijoutier Fred en faisait d'ailleurs partie et lui sauva la vie alors qu'il était grièvement blessé.

Ce concept de l'amour sacré de la Patrie a sans doute été dévoyé. Il n'en reste pas moins signifiant pour nombre de citoyens. Il se doit cependant d'être rénové pour répondre aux défis de notre siècle et assurer la résilience collective de la Nation.

La Patrie, un concept à rénover ?

Aimer sa Patrie signifie reconnaître ce qu'elle apporte collectivement à l'individu sans refuser de voir ce qu'elle a de négatif. Rien n'est totalement blanc, rien n'est totalement noir. Cependant, sur une planète mondialisée, apprendre à aimer sa Patrie qu'elle soit de naissance ou d'adoption, devient un impératif pour construire durablement une Nation résiliente. Cependant, l'amour de sa Patrie ne devrait pas être passionnel, sacralisé mais raisonné, sinon expliqué, toujours dans l'objectif commun de dépasser les intérêts individuels, sinon partisans.

L'amour de la Patrie demeure avant tout l'identification à une société qui promeut des valeurs partagées en principe par une communauté de personnes répartie sur un territoire géographiquement déterminé par une frontière, une histoire et une langue commune que chacun doit connaître et accepter. Un premier écueil apparaissant dans cette approche est justement cette notion de frontières rapidement, trop rapidement, apparentée à une forme de nationalisme alors que la mondialisation pour l'économie, l'Union européenne pour les États européens, la notion occidentale d'universalisme des valeurs sinon d'une unique communauté humaine innervent les réflexions du XXI^e siècle. De fait, les guerres de ce siècle en Ukraine, dans le Haut-Karabagh, sinon même l'éphémère proto-état du groupe Daesh à cheval sur la Syrie et l'Irak contestant la ligne créée par les accords Sykes-Picot (1916) montrent que les frontières restent une référence physique des communautés humaines. Comment expliquer autrement la résistance ukrainienne qui a fédéré Ukrainiens de langue ukrainienne et de langue sinon de culture russe face à l'agression de la Russie ?





L'amour de la Patrie conduit aussi à s'interroger sur la différence entre le nationalisme et le patriotisme. La citation la plus souvent citée qui synthétise cette différence est attribuée au général de Gaulle : « Le patriotisme, c'est aimer son pays. Le nationalisme, c'est détester celui des autres ». Le concept de nationalisme a pris une connotation péjorative car, s'appuyant sur une passion extrême envers son pays, il a justifié de nombreux excès et la cause d'un grand nombre de conflits majeurs au XXe siècle et au XXIe siècle. Cependant, réduire la guerre au seul nationalisme revient à ignorer que les guerres ont des causes multiples, variables selon les époques. Ces causes mêlent le pouvoir, l'économie, les intérêts, la religion. Le nationalisme n'est pas en lui-même un facteur de guerre : la Suisse ou la Finlande, pourtant très nationalistes, ne menacent personne. En fait, le nationalisme ne devient un facteur de guerre que lorsqu'il est accompagné d'une logique impérialiste d'expansion territoriale, d'affirmation d'une identité nationale amenant des restrictions aux libertés de minorités ethniques ou religieuses, d'une volonté de regroupement de minorités nationales éparpillées. La guerre de 1914 a opposé le patriotisme du peuple français à l'impérialisme sinon au nationalisme allemand. Une agression conduit à la résistance des peuples, à l'affirmation de leur patriotisme comme en 1940 où l'immense majorité des Français a combattu l'agresseur.

A nouveau, la notion de menace appelant à l'amour sacré de la Patrie pour sa défense pose la question de l'ennemi. La France n'a pas été confrontée à une guerre majeure depuis la guerre d'Algérie¹. Hormis la menace terroriste principalement islamiste existant d'une manière permanente depuis les années 1980, notre pays n'a pas d'ennemi au sens géopolitique. Dans un monde qui ne devait plus connaître la guerre depuis la chute du Mur de Berlin, les armées professionnelles ont été préparées à des guerres de faible intensité, faisant appel à une ressource humaine limitée, appuyée par une suprématie technologique. La guerre en Ukraine a rappelé qu'une guerre longue, à forte attrition humaine, pouvait désormais survenir et recourir à des ressources humaines issues de la mobilisation sinon de la conscription avec les limites que l'on connaît aujourd'hui. Tous les citoyens n'acceptent pas l'engagement militaire comme en témoignent les centaines de milliers de Russes ou d'Ukrainiens mobilisables qui ont fui respectivement



leur pays depuis 2022. Aimer sa Patrie devient à nouveau un concept indispensable pour la survie de la Nation en cas de crise majeure. Doit-il être sacralisé pour autant ?

De l'amour sacré de la Patrie à la fierté d'appartenir à une Nation

Le sentiment symbolisant en filigrane cet amour de la Patrie est sans doute celui de la fierté, ici d'être français, et d'appartenir à une communauté, ici la Nation. Il ne doit pas seulement exister en temps de crise mais bien en amont. Il doit imprégner l'individu et constituer ce ciment unifiant tous les individus au sein de la Nation, concept intimement lié à celui de la Patrie. Sans entrer dans un patriotisme « religieux », le rituel républicain parfois décrié doit l'accompagner pour le faire vivre, le faire comprendre et donc faire adhérer. La place prise notamment par les cérémonies funéraires aux Invalides ou au Panthéon pour honorer ceux qui ont contribué à la grandeur de la France, ont pour objet rendre le citoyen fier de ceux qui ont prouvé leur engagement envers la Nation.

En effet, l'amour sacré de la Patrie s'exprime aujourd'hui par la fierté d'appartenir à une communauté. Elle ne signifie pas l'aveuglement ou l'arrogance. Elle doit être modérée, raisonnée. Elle signifie simplement la lucidité et l'acceptation de ce qui a été, avec ses ombres et ses lumières pour privilégier ce qui renforce l'ensemble, donc la préservation d'un intérêt général, collectif et non d'intérêts essentiellement personnels. Cette fierté permet aussi d'agrèger les différences des uns et des autres. Elle construit ce qui s'appelle aujourd'hui la résilience de la communauté, une force morale qui valorise les individus dans un cadre collectif et qui permet aussi de réagir face aux aléas, en exprimant à ce moment le courage, la détermination mais aussi la foi en l'avenir.

Ainsi, l'amour de la Patrie doit porter les individus à la fois pour leur épanouissement mais aussi pour contribuer à l'évolution positive de la communauté nationale. La fierté de construire ensemble valorise





l'individu. Comment ne pas croire que la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris, symbole de notre histoire, de nos savoir-faire et de notre passé religieux, n'ait pas apporté à la fois peine par sa destruction et fierté pour sa reconstruction par des maîtres et des compagnons de talent. Elle a su aussi associer des entreprises et des particuliers qui en ont financé le coût bien au-delà de ce que l'on aurait pu attendre, la volonté politique de soutenir cette œuvre y compris en mettant à la tête de cet immense chantier le général d'armée Georgelin. Un militaire est un symbole de l'engagement collectif au service de la Patrie sinon de la Nation qui lui a donné une « mission » à remplir. Beaucoup doutaient de la faisabilité de cette reconstruction mais aujourd'hui, écoutant ses acteurs, la fierté de la réussite à venir transparait. N'est-ce pas une forme d'amour de la Patrie que cette fierté ressentie et partagée grâce à la réalisation d'une œuvre commune qui apparaissait comme un défi impossible à relever ?



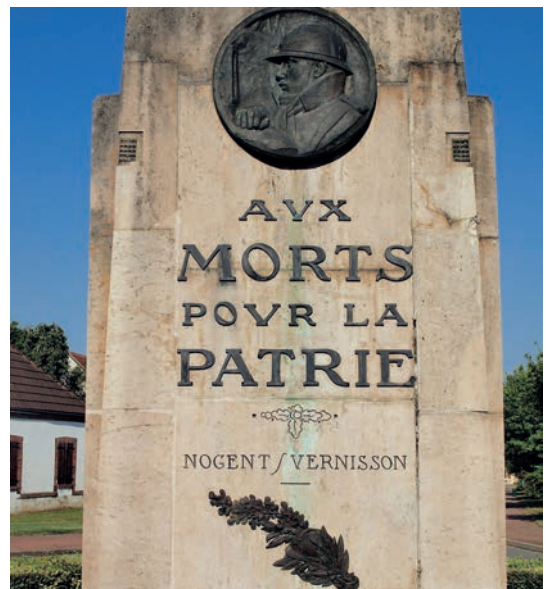
Cette fierté, cependant, ne doit pas seulement s'exprimer dans la seule réalisation d'œuvres exceptionnelles. Elle doit aussi s'exprimer au quotidien en temps de paix comme un ressort de la société, par une mobilisation des esprits et des compétences. Un succès technologique comme la construction d'une capacité spatiale, la victoire d'une équipe sportive, l'organisation réussie d'un événement comme celui de la coupe du Monde de rugby en 2023 font aimer la Patrie, objet collectif et immatériel sans doute idéalisé mais qui en reçoit la paternité. Les artistes contribuent aussi à cette fierté mais pour autant n'ont-ils pas de Patrie comme l'écrivait Alfred de Musset défendant une forme d'universalisme de l'œuvre « *les grands artistes n'ont pas de patrie* » ? Leur Patrie d'origine n'a-t-elle pas contribué à les aider à exprimer leur art ?

Cependant, il ne suffit pas de réaliser une « grande

œuvre » pour susciter la fierté et donc aimer sa Patrie. Encore faut-il préparer les individus à comprendre et à ressentir ce qui fait la grandeur d'un peuple par ses réalisations. Associées, l'éducation par la société et l'instruction donnée par le système éducatif constituent alors une responsabilité essentielle pour apprendre à aimer sa Patrie.

Pour conclure, Proudhon a écrit en son temps « Périr la patrie, et que l'humanité soit sauvée », citation endossée souvent encore aujourd'hui par une minorité de citoyens en France. Pourtant, facteur d'agrégation des individus, l'amour de la Patrie se construit sur la fierté d'appartenance à une communauté nationale. Il contribue à la cohésion d'un peuple par un sentiment partagé qui porte les uns et les autres et les rend fiers.

Il constitue une architecture qui permet aussi à un peuple de faire preuve de résilience. Il crée cette force morale collective qui répond aux aléas pouvant frapper une société : terrorisme, agression militaire, crise sanitaire, catastrophes naturelles, doutes... Il dépasse le simple « vivre ensemble » signifiant malheureusement peu à peu « vivre les uns aux côtés des autres ». Il signifie le « s'engager ensemble » pour cette communauté nationale à laquelle on appartient, qui peut conduire parfois aussi à mettre sa vie en péril pour la défendre. L'amour de la Patrie n'est pas une expression utopique ou dépassée mais il exprime le sentiment qui rend crédible le concept même de Nation. Il implique enfin la reconnaissance du sacrifice individuel par la communauté nationale. Comme l'écrivait Victor Hugo, « *Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie* ».





DEMOGRAPHIE, UN PROBLEME EN ABYME ?

Par Roland PIETRINI

La France demeure le principal moteur démographique de l'Union européenne. Au 1er janvier 2022, elle comptait 67,8 millions d'habitants, soit 187 000 de plus qu'au 1er janvier 2021, or, l'Insee a publié le mardi 16 janvier 2024 son bilan démographique pour l'année 2023. Il révèle une chute de la fécondité. Le nombre de naissances a baissé de 6,6 % en 2023 par rapport à 2022. La différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès s'établit au niveau le plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale. Depuis 2010, l'Insee relève aussi une chute des naissances de 20 %.

Il n'est pas dans mes intentions de me substituer aux éminents spécialistes de la question, j'en serais bien incapable, mais de proposer quelques pistes de réflexion sur le sujet même de notre avenir.

La population mondiale était d'un milliard en 1800, elle est de huit milliards en 2022..., et serait possiblement de quinze milliards en 2100, or seule la population européenne semble être en décroissance. Au-delà de toute polémique, il est cependant impossible de ne pas tenter de comprendre qu'elles en seraient les raisons. Par ailleurs, on ne peut échapper à quelques questions connexes en forme de mise en abyme nécessaire...

Une analyse globale périlleuse...

Les raisons de cette décroissance en Europe face à une croissance exogène exponentielle sont multiples, mais elles ne peuvent être déconnectées d'un contexte réel ou ressenti.

On a constaté que la croissance des naissances est provoquée par un taux de fécondité élevé et durable, elle-même est associée à des taux hauts de pauvreté liés à de faibles niveaux d'éducation et des taux de mortalité infantile et maternelle qui restent élevés, alors qu'un niveau de vie meilleur a pour conséquence un effet inverse.

Par ailleurs, l'évolution de nos sociétés occidentales entretient un climat anxigène défavorable à la natalité. Cette atmosphère est entretenue par des discours

extrêmement angoissants pour une population jeune en état de procréer. Elle est la conséquence à la fois de faits et de ressentis, mot combien à la mode, qui offrent des perspectives peu encourageantes pour croire à un avenir meilleur.

Pollution, réchauffement climatique, terrorisme, déclassement social, perte de repères, déstructuration de la famille traditionnelle qui remet en cause l'existence même du genre binaire masculin et féminin au profit d'un genre multiple de type LGBTI, lesbienne, gai, bisexuel, transgenre et intersexué (LGBTI) et désormais Q comme Querr, (c'est-à-dire bizarre) qui met sur le même plan orientation sexuelle et identité de genre !

Tous ces éléments, selon l'importance qu'on leur accorde, participent à créer dans nos sociétés, dites avancées, un climat d'insécurité et de déstabilisation défavorable au désir de transmettre la vie.

C'est pourquoi, il est très périlleux de proposer une analyse sans tenir compte des multiples facteurs, un élément seul ne saurait déterminer tous les autres.

Cependant, il n'est pas inutile de souligner, avec Jacques Véron⁽¹⁾ éminent chercheur et démographe, que la hausse exponentielle de la population mondiale « n'est pas due à la natalité, mais à la baisse considérable de la mortalité » - « Souvenons-nous que, jusqu'à une période récente, la mortalité infantile pouvait atteindre un tiers des nouveau-nés. Durant des millénaires, la mortalité et la natalité ont été très proches : il y avait donc une croissance lente, parfois ralentie par des crises comme la peste. La nouveauté est l'apparition du schéma de la « transition démographique » – ce processus d'évolution de l'équilibre de la population, passant d'une natalité et d'une mortalité fortes à faibles sous l'effet d'une amélioration des conditions de vie ».

Cette réflexion qui est celle d'un constat simple et de bon sens explique, en partie, la stagnation de la population en Europe qui a eu accès plus tôt aux





progrès de la médecine, de la santé et de la prévention alors que la population en Afrique et en Asie n'a eu accès que beaucoup plus tard à l'amélioration de la prévention, aux vaccins, à l'hygiène de l'alimentation et de l'eau sans que cela influe sur le taux de fécondité des femmes qui continuent à procréer au même rythme alors que le taux de la mortalité infantile ne cesse de diminuer.

L'Europe vieillit parce que l'espérance de vie a fortement augmenté au cours du dernier siècle et que d'autre part, la natalité, en baisse depuis 1964, provoque un rapport défavorable personnes âgées de plus de 65 ans/jeunes âgées de moins de 15 ans, en constante augmentation en faveur des premiers, ce qui, statistiquement, agit sur la démographie.

Par exemple, en France, en 2019, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s'établit à 1,87 enfant par femme, après 1,88 en 2018. Après quatre années de baisse entre 2015 et 2018, l'ICF se stabilise donc. Il oscillait autour de 2,0 enfants par femme entre 2006 et 2014. Le taux de fécondité des femmes de moins de 30 ans baisse depuis les années 2000 et cette diminution s'accélère depuis 2015. En 1999, 100 femmes âgées de 25 à 29 ans donnaient naissance à 13,0 enfants puis 12,2 en 2014 et elles n'en ont plus que 10,9 en 2019.⁽²⁾

En Afrique, le taux reste à un très haut niveau : 4,5 enfants par femme en 2017, soit le taux le plus élevé de tous les continents, il est plus de deux fois plus élevé qu'en France et en Europe. Avec des signes lents de décroissance, liés essentiellement à un accès à un meilleur niveau de vie.

Cette réalité n'est ni polémique ni partisane, ce sont des faits qui, à aucun moment, ne sont abordés par nos politiques, qui préfèrent se cacher derrière leur petit doigt, essentiellement par lâcheté. À ce rythme, objectivement la population blanche d'Europe est amenée soit à disparaître, soit à se dissoudre. Certains le souhaitent et en nient la perspective en favorisant le phénomène tout en fermant les yeux sur une immigration incontrôlée, d'autres pensent qu'ils pourraient, par des mesures radicales, endiguer ce phénomène.

En réalité, il est probablement trop tard.

Alors, démographie et immigration est-ce un sujet ?

Entre ceux qui considèrent que pour contrecarrer le vieillissement de la population en Europe, la solution est de faire venir une population plus jeune provenant essentiellement du Maghreb et d'Afrique, et ceux qui considèrent que la solution est de fermer toutes les frontières en tentant de vivre le plus possible en autarcie, une voie entre ces deux radicalités s'avère compliquée.

Or, on ne peut dissocier la pression migratoire du déséquilibre de la démographie entre les continents.

On le voit bien, pour contrecarrer l'augmentation exponentielle de la population, notamment en Afrique, continent qui interagit directement par son immigration avec l'Europe, la solution est celle de son développement. Les chiffres sont tenaces : plus le niveau de vie augmentera, plus ces sociétés se rapprocheront de celles de l'occident et moins les femmes feront d'enfants afin qu'elles puissent leur donner plus de chance et les élever mieux.

En l'état, parce que l'Afrique, Maghreb y compris, donne vie à plus d'enfants sans possibilité de leur donner un avenir. Ceux-ci ne peuvent voir en l'Europe qu'un eldorado fantasmé.

Or l'immigration, surtout celle que nous subissons, pose et posera de plus en plus des problèmes complexes d'intégration, d'assimilation, de compatibilité culturelle et religieuse qui s'étalent sur plusieurs générations.

Une population immigrée qui fait plus d'enfants

Les conséquences de cette immigration pèsent aussi sur cette nouvelle réalité démographique.

Toujours selon l'INSEE, en 2021, en France, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) des femmes nées à l'étranger s'établit à 2,3 enfants par femme en moyenne, contre 1,7 pour celles nées en France (figure 1). Il est le plus élevé pour les femmes nées au Maghreb (2,5) et dans les autres pays d'Afrique (3,3). À l'inverse, l'ICF des femmes nées en Europe du Sud est le plus faible, à 1,6.





Cela contribue à nourrir le discours de certains qui considèrent que le terme submersion et remplacement sont adaptés. L'hypocrisie serait d'en nier la simple conjecture.

Pourtant, et il faut le souligner, « Quel que soit le lien à la migration, la fécondité des femmes diminue avec le niveau d'éducation. Les femmes immigrées ayant un diplôme supérieur au baccalauréat ont eu en moyenne 1,7 enfant, soit près d'un enfant de moins que celles avec un diplôme inférieur au baccalauréat ou sans diplôme (2,7 enfants). Pour les femmes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat, l'écart de descendance finale entre femmes immigrées et femmes ni immigrées ni descendantes d'immigrés est très faible (0,1 enfant). »⁽³⁾

C'est pourquoi, le modèle français d'assimilation qui était le nôtre était une réponse, celui d'intégration qui s'est substitué est une erreur. « D'un point de vue théorique, le concept d'assimilation renvoie à l'abandon total de la culture d'origine de l'immigrant, alors que le terme d'intégration admet la possibilité de rester attaché à sa culture d'origine en intériorisant les normes de comportement d'une société. »⁽⁴⁾ Or l'assimilation était souvent le gage d'une meilleure ascension sociale.

Une modification de la structure de nos sociétés inéluctable ?

Les chiffres et les commentaires parlent d'eux-mêmes. La conjonction entre le phénomène migratoire non maîtrisé et l'augmentation de la population en Afrique, la baisse de la natalité qui caractérise nos civilisations et le maintien d'une forte natalité parmi la population immigrée sont des événements relativement conjoncturels et convergents qui tendent tous vers une modification profonde de la structure même de nos sociétés.

Or, ce sujet majeur est éludé par une partie de nos élites et le Président de la République évite le sujet qu'il considère comme n'en étant pas un ou plutôt assumant le fait que « Contrairement à ce que certains disent, nous ne sommes pas confrontés à une vague d'immigration. [...] Le sujet de l'immigration ne devrait pas inquiéter la population française. [...] L'immigration fait partie du monde dans lequel nous vivons. [...] De

surcroît, l'immigration se révèle être une chance d'un point de vue économique, culturel, social. »⁽⁵⁾

C'est pourquoi, Emmanuel Macron et son gouvernement se sont focalisés sur l'immigration clandestine tout en acceptant une immigration massive, et sa dernière préoccupation, lors de sa dernière conférence de presse du 1er janvier 2024 est de lancer un « grand plan » pour lutter contre le fléau de « l'infertilité ».

Si j'étais taquin, ce que je ne suis guère, je dirais que Monsieur le Président Macron est passé maître dans l'art du détournement du sujet.

Il est vrai que « Quand le sage désigne la Lune, l'idiot regarde le doigt. » tentons de ne pas être l'idiot.

Entre 2001 et 2020, la population de l'UE27 avait connu une croissance de 4 %, passant de 429 millions à 447 millions d'habitants. Une croissance qui s'est interrompue en 2021, avec une première baisse par rapport à l'année précédente (-485 000 habitants), poursuivie en 2022 (-265 000 habitants, alors que, en 2020, sur les 447,3 millions d'habitants des 27 pays de l'Union européenne (UE27), 36,6 millions sont étrangers et 54,5 millions sont nés dans un pays étranger, soit respectivement 8,2 % et 12,2 % de la population.⁽⁶⁾

Dans les démocraties industrielles occidentales, la proportion d'immigrés est généralement comprise entre 9 % et 17 % (sources Nations Unies) : France (12 %), sans compter les clandestins dont personne ne connaît le chiffre réel.

Alors, ne nous voilons pas la face, le processus de créolisation si cher à l'un de nos hommes politiques est en marche, lorsque la population exogène aura atteint 25%, chiffre souhaité par la commission européenne, alors nous basculerons dans un autre monde.

Il est évident que tout porte à croire que c'est la volonté de ceux qui nous gouvernent en et hors de France. Il serait intéressant d'en développer les motivations mais c'est un autre sujet.

Tout cela va sans dire mais encore mieux en le disant.





RÉFÉRENCES ARTICLE

(1) Jacques Véron est démographe et directeur de recherche émérite à l'INED. Ses travaux portent sur les relations entre la population, l'environnement et le développement. Il participa au Sommet de Rio de 1992 et à la Conférence du Caire de 1994.

(2) Natalité – Fécondité – Tableaux de l'économie française | Insee Natalité et Fécondité.

(3) Fécondité – Immigrés et descendants d'immigrés | Insee. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793238?sommaire=6793391>

(4) Fécondité – Immigrés et descendants d'immigrés | Insee https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1992_num_1154_1_1826

(5) CASADESUS, Frederick (propos recueillis par), "Migrants, politique migratoire et intégration : le constat d'Emmanuel Macron", Réforme, 2 mars 2017.

(6) Dans quels pays les immigrés sont-ils les plus nombreux ? | Musée de l'histoire de l'immigration (histoire-immigration.fr).





UKRAINE-RUSSIE : UN CONFLIT SANS ISSUE

Par Roland PIETRINI

Alors que le front se stabilise dans un contexte hivernal de plus en plus difficile pour les hommes et le matériel et que le printemps qui s'annonce risque de renforcer cet enlèvement au sens propre comme au figuré, le conflit sur fond de tension internationale entre dans une phase d'incertitude.

L'échec de la contre-offensive ukrainienne du mois de juin ramène à la réalité d'une guerre qui dure maintenant depuis 8 ans. Une stabilisation du front, on devrait dire des fronts, amorce un épuisement progressif des combattants et des populations.

L'offensive éclair russe, notamment à partir de la Biélorussie de février 2022, fut un échec ; il est inutile d'en revenir sur les raisons par ailleurs abondamment commentées, mais les conséquences du côté ukrainien ne peuvent plus être cachées, les difficultés sont réelles et la résignation gagne progressivement les esprits, prémices d'un découragement possible.

Certains commentateurs prédisaient la possibilité d'un effondrement de l'armée russe, sans jamais évoquer l'épuisement possible de l'armée ukrainienne qui fait face à des problèmes importants, de recrutement, de formation, d'équipement et désormais de stratégie...

La lassitude

La magnifique résistance ukrainienne des premiers mois fait désormais place à une certaine lassitude, comment cela pourrait-il en être autrement ? La profondeur stratégique russe⁽¹⁾, réalité de toute l'histoire, joue à plein. Cette profondeur stratégique, d'un pays qui s'est préparé à la guerre et qui a mobilisé depuis des années l'ensemble de ses ressources (territoriales, matérielles et humaines) est à comparer avec celle de l'Europe dont le réarmement physique et moral reste un sujet de discours. L'Ukraine sans l'aide des États-Unis et de l'Europe ne pourra résister à la pression des forces russes qu'avec une aide constante et coordonnée. Par ailleurs, le problème des ressources occidentales se pose. Il ne peut être résolu que par la mise en place d'une économie de guerre réelle, nous en sommes très loin.

Si la reconquête du Donbass est encore possible, (à quel prix ?), celle de la Crimée paraît hors de portée.

Le bon vieux Carl von Clausewitz le dit si bien : « En aucun cas, la guerre n'est un but par elle-même. On ne se bat jamais, paradoxalement, que pour engendrer la paix, une certaine forme de paix », au risque d'apparaître pour un défaitiste, il serait peut-être temps d'envisager une négociation avant que nous ne soyons contraints de la faire. Nous, c'est-à-dire les deux belligérants et l'Europe qui risque de se retrouver en première ligne si la situation nous contraignait à nous engager encore plus. Or les enjeux de cette crise dépassent désormais le cadre régional pour nous entraîner vers une confrontation majeure. Le fait que la Russie a par son agression bafoué le droit international et en particulier la Charte des Nations unies, ce qui est censé nous donner un droit moral pour aider l'Ukraine, semble ne pas tenir compte des réalités.

- La Russie n'a pas été affaiblie suffisamment par les sanctions économiques dont l'effet boomerang se fait sentir de plus en plus en Europe.

- Celle-ci est de moins en moins isolée sur le plan international et a plutôt renforcé son influence, même si cela peut être provisoire, sur nombre de régions dans le monde, dont l'Afrique et le Moyen-Orient.
- Le système militaro-industriel et les stocks dans les domaines de l'armement, à l'exception de la marine, apparaissent en dépit des pertes matériels plus en capacité de se régénérer que celles de l'Ukraine et de l'Europe.
- Les ressources en hommes et le réservoir humain mobilisable sont sans commune mesure avec nos propres capacités, faute de volonté et des obstacles inhérents à notre propre BITD, et à la réalité de notre engagement actuel et futur.





Le temps long joue pour la Russie.

Par souci de clarté, il convient d'insister sur le fait que l'effondrement de la Russie apparaît comme une hypothèse de moins en moins crédible, autant sur le plan de politique intérieure que sur le plan industriel. Cet outil industriel tourne à plein régime avec une économie de guerre réelle et non fantasmée.

Par ailleurs :

- La Russie s'était préparée à cet affrontement et elle continue de muscler son économie de guerre.
- Son économie tient le choc, en dépit d'une inflation à 15%, à titre de comparaison, elle est de 60% en Turquie et près de 7% en Allemagne. Le PIB russe sera en hausse de 5,5% en 2023 (0,7% en France) malgré un rouble faible et les sanctions, qui sont pour la plupart inefficaces et détournées, et qui devaient mettre à genou la Russie.

Faut-il rappeler à notre ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, ses propos de novembre 2021 « Nous allons livrer une guerre économique et financière totale à la Russie - on en voit déjà les effets - le trésor de guerre de Poutine est déjà réduit à presque rien - nous allons provoquer l'effondrement de l'économie russe ». Il est curieusement plus discret sur le sujet aujourd'hui.

- Les pertes en hommes et matériels sont énormes des deux côtés. En août, le ministère de la défense ukrainien chiffrait à 258 340 le nombre de soldats russes « liquidés » depuis le début de l'invasion du 24 février 2022, sans préciser s'il inclut les blessés. Du côté ukrainien, les pertes sont classées secret défense, mais quand bien même elles ne seraient que de la moitié de celles des Russes, soit 125 000, ce dont je doute, le pourcentage côté ukrainien ramené à la population est supérieur à celui subi par la Russie. Près de 0,28% de pertes pour l'Ukraine et 0,17% pour la Russie ramené à la population. Si on rapporte cette statistique à la population masculine mobilisable, l'écart est pire encore.

- En réalité, la contre-offensive ukrainienne du mois de juin s'est fracassée sur les lignes de défense russe. Les chars occidentaux, parfois mal utilisés,

bien trop sophistiqués pour des Ukrainiens formés sur des matériels moins avancés mais plus facilement réparables, ont démontré leurs limites. Par ailleurs, la corruption est un sujet sur lequel peu de médias communiquent.

- Dans un entretien à l'hebdomadaire britannique *The Economist*, le commandant en chef de l'armée ukrainienne Valeri Zaloujny a tranché : la grande contre-offensive démarrée en juin n'a pas eu l'effet escompté et reconnaît franchement être « dans une impasse » et sa différence de vue avec le président Zelensky est désormais impossible à cacher, notamment sur le sujet de la mobilisation.

- Enfin, le gouvernement russe entend mobiliser 300 000 réservistes (sur un potentiel de 25 000 000 mobilisables), alors que l'Ukraine a atteint un seuil de mobilisables difficile à dépasser, sur un total de 700 000 réservistes.

- L'économie ukrainienne est sous respiration artificielle, elle ne pourra pas tenir, sans un engagement renouvelé et massif de l'Occident, même s'il est difficile de faire un pronostic, 2024 sera une année déterminante.

La question est donc de savoir jusqu'où et pendant combien de temps l'Occident soutiendra l'Ukraine. Sans vouloir être pessimiste, les exemples au cours de l'histoire ne manquent pas d'abandon en rase campagne, exemple récent, l'Afghanistan. À juste titre, Monsieur Zelensky s'inquiète de l'issue des futures élections américaines.

Même si cet engagement persiste, celui-ci a ses limites, à la fois pour des raisons techniques, nos stocks sont au plus bas, mais surtout nos capacités de production (missiles-obus, chars) restent insuffisantes. L'effort de formation réservé exclusivement aux servants des matériels, est improductif, et le temps manque pour former les officiers à une tactique occidentale pour laquelle les matériels livrés sont conçus.

Sur le million d'obus promis par les Pays européens, seuls 300 000 ont été livrés. Un objectif qui ne sera probablement pas atteint, laisse-t-on entendre depuis Bruxelles. D'ailleurs, ce n'est pas la seule promesse qui risque de ne pas se réaliser. Pour des raisons de politique intérieure et extérieure, notamment aux États-Unis et en Europe, la lassitude de nos dirigeants se fait sentir en dépit des discours de soutiens indéfectibles mais aussi, en raison du conflit Israël- Gaza, qui monopolise toute l'attention et les inquiétudes et des moyennes américains.





Démographie, un combat commun perdu.

L'Ukraine, avec une croissance naturelle de la population qui sera négative en 2023, moins 195 236, (613 906 décès pour 432 738 naissances), ne peut renouveler sa population, d'autant plus qu'elle ne peut pas compter sur un apport exogène⁽²⁾. La population ukrainienne de 51,3 millions en 1992 est tombée en 41,3 millions en 2022.

Ce phénomène a d'ailleurs pris sa naissance à la chute de l'URSS, et cela est vrai aussi pour la Russie.

Pour la Russie, le défi démographique est tout autant essentiel, Poutine déclarait lors de son discours à la nation en 2020 : « Le destin de la Russie et ses perspectives historiques dépendent d'une chose : combien nous sommes et combien nous serons. »

Les données démographiques russes⁽³⁾ sont traitées comme un secret d'État. Cependant, selon Countrymeters, la balance décès-naissance serait négative de 55 367, (1 716 379 naissances pour 1 871 679 décès), pour une population qui augmente cependant de 227 890 habitants pour des raisons d'immigration.

Pour les deux Nations, il faut souligner un nombre de femmes bien supérieur à celui des hommes, 53,7% de femmes en Russie pour une population estimée à 146 138 000 et 54% de femmes pour une population de 43 239 000 pour l'Ukraine...

Des objectifs stratégiques de plus en plus flous.

Peu de guerres paraissent utiles, il faut le dire et le redire, l'invasion de l'Ukraine fut déclenchée par les Russes qui se sont sentis à tort ou à raison contraints de la faire, mais c'est tout d'abord un constat de l'échec de la diplomatie et du politique.

La faiblesse de l'un a renforcé les certitudes de l'autre. La logique des armes continue à l'emporter sur celle d'une paix négociée.

Les pays Occidentaux continuent (moralement à juste titre) d'encourager l'Ukraine, or celle-ci risque de se diriger vers une impasse et jusqu'à preuve du contraire, ce sont les soldats ukrainiens (et russes) qui meurent sur le front.

En réalité, cette guerre ne peut être perdue par la Russie, pour des raisons de survie du régime poutinien. D'ailleurs, personne en occident ne souhaite que celui-ci ne soit remplacé par un système encore plus totalitaire avec des visées plus belliqueuses.

Afin de conclure un cessez le feu, le Kremlin attend de l'Ukraine qu'elle reconnaisse la souveraineté de la Russie sur la Crimée, ainsi que l'indépendance des deux républiques populaires autoproclamées de Lougansk et de Donetsk. L'abandon par l'Ukraine de toute ambition d'intégrer l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et donc se conformer à un statut « hors bloc », mais qui nécessiterait une modification de la Constitution ukrainienne, où sont gravées les aspirations euro-atlantiques de Kiev.

Ces deux points sont essentiels pour la Russie, elle ne cédera sur aucun des deux.

Alors, que faire, continuer une guerre sans issue ou faire accepter dans l'honneur et le respect de l'intégrité de l'Ukraine une « finlandisation » des deux républiques populaires autoproclamées, un abandon de toute visée sur la Crimée contre un retrait des troupes russes sur tous les territoires objets du conflit ?

En accepter l'augure serait probablement une capitulation en rase campagne de l'Ukraine.

Mais alors, cette guerre risque de durer très longtemps, à moins que son évolution nous contraigne à nous engager physiquement. Est-ce objectivement l'intérêt de l'Europe ?

Alors, il serait peut-être temps de renouer le dialogue. Certes, la réalité de résistance de l'Ukraine est légitime, mais elle n'obtiendra rien par les armes. « En aucun cas, la guerre n'est un but par elle-même », pour l'avoir oublié nous nous sommes déjà retrouvés dans des conditions où seul le repli restait encore possible. J'espère que ni l'Ukraine ni les Nations qui la soutiennent ne seront un jour contraints à le faire. L'ours est sorti de sa tanière, il sera difficile de l'y faire rentrer.

Cela va sans dire, mais encore mieux en le disant.

1 La profondeur stratégique correspond à un ensemble de ressources (territoriales, matérielles et humaines) sur la base desquelles un acteur international peut s'appuyer en vue de mener à bien sa mission.

2 Le scénario « pessimiste » verrait de son côté la population chuter de 15,1 millions de résidents permanents d'ici 2050, soit environ 800 000 personnes par an, pour atteindre 130,6 millions d'habitants au milieu du siècle.

3 Comme le note le Moscow Times, il s'agit du niveau de la population de la Russie au sein de l'URSS en 1970, et de l'Empire russe tout entier en 1897, avec ses 129 millions d'habitants. *Russie : le déclin démographique pourrait ramener le pays à son niveau du XIXème siècle, selon Rosstat - Geo.fr*





GUERRE ISRAELO-PALESTINIENNE : LA CRAINTE D'UN EMBRASEMENT

Par Sophie BOISSEAU DU ROCHER, (Asie21)

En dépit de l'éloignement, la guerre israélo-palestienne de Soukkot qui a débuté par les attaques terroristes du Hamas le 7 octobre 2023 ne peut laisser les pays d'Asie du Sud-Est indifférents. Que ce soit en raison de son caractère religieux, des travailleurs qui ont trouvé un emploi en Israël ou de leurs liens avec Israël. Les réactions ont été multiples, parfois opposées, reflétant l'extrême diversité des situations. Si chacun des pays d'Asie du Sud-Est s'est exprimé sur la question, l'ASEAN en revanche n'a pas fait de déclaration pour ne pas attiser les divergences nettes et les lignes de fracture qui parcourent la région.

Anwar Ibrahim : Premier ministre de Malaisie.

ASEAN : Association des Nations d'Asie du Sud-Est.

Ismail Haniyeh : homme d'État palestinien à la tête du Hamas depuis 2017.

JAD : Jamaah Ansharut Daulah, organisation fondée en 2015 en Indonésie par divers groupes locaux qui soutiennent l'État islamique.

Jl : Jemaah Islamiyah, organisation armée islamiste indonésienne, fondée officiellement en janvier 1993.

Mahathir Mohamad : homme d'État malaisien, Premier ministre de 1981 à 2003 et de 2018 à 2020.

Organisation de la coopération islamique : regroupant 57 États membres, sa vocation est de promouvoir la coopération dans les domaines économiques, sociaux, culturels et scientifiques ainsi que la sauvegarde des lieux saints de l'islam ou le soutien au peuple palestinien.

Retno Marsudi : ministre des Affaires étrangères d'Indonésie.

FAITS

Le **7 octobre 2023**, les attaques du Hamas au Sud d'Israël provoquent la mort de plusieurs centaines d'individus et une prise d'otages.

Singapour réagit en premier pour condamner ces attaques, puis la Thaïlande avec 40 morts et 11 otages (des travailleurs agricoles dans les kibboutz parmi les 20 000 ouvriers agricoles thaïlandais), et les Philippines (qui comptent 30 000 travailleurs dans le pays).

Le **24 octobre** à Kuala-Lumpur et le **5 novembre** à Jakarta, des manifestations gigantesques sont organisées pour exprimer la solidarité avec leurs frères palestiniens.

Le **21 octobre**, lors d'une réunion au sommet entre les pays de l'ASEAN et ceux du Conseil de coopération du Golfe, « toute attaque sur des civils » a été condamnée et un appel au cessez-le-feu a été lancé.

Le **27 octobre**, lors du vote à l'Assemblée générale de l'ONU, 8 des 10 pays ont voté pour la résolution en faveur d'un cessez-le-feu (les Philippines se sont abstenues et le Cambodge était absent).

Le **16 novembre**, les ministres de la Défense de l'ASEAN, réunis à Jakarta, ont demandé la mise en place de corridors humanitaires.

Le **12 décembre**, à Genève, la ministre des Affaires étrangères d'Indonésie, Retno L.P. Marsudi*, a renouvelé son appel à la communauté internationale pour qu'elle veille à ce que les auteurs de violations du droit international rendent compte de leurs actes, alors que la crise à Gaza entre dans son troisième mois.





ENJEUX

- L'unité de la région.
- Les équilibres politiques au sein des pays musulmans.
- La détérioration de la relation entre Washington, l'Indonésie et la Malaisie.
- La réactivation des réseaux islamistes en Asie du Sud-Est « en soutien à leurs frères palestiniens ».
- La résurgence d'attaques terroristes en Asie du Sud-Est.

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

Avec un pays proche de Tel Aviv et deux pays qui refusent d'avoir des liens avec Israël, la situation est complexe en Asie du Sud-Est et il a été difficile de contenir des divergences autant politiques qu'émotionnelles. Le chef du bureau politique du Hamas, Ismail Haniyeh, était en visite à Putrajaya, la capitale administrative de la Malaisie en janvier 2020 pour rencontrer le Premier ministre Mahathir Mohamad* quand Singapour, qui entretient des relations diplomatiques avec Israël depuis 1969, ouvrait une ambassade à Tel Aviv en 2022. Thaïlande, Cambodge, Laos et Vietnam expriment leur neutralité et espèrent qu'une solution négociée entre les belligérants puisse être trouvée. Malaisie, Indonésie et Brunei ont rappelé que ces attaques – jamais qualifiées de terroristes – avaient eu lieu dans le contexte de l'occupation israélienne. Jakarta et Kuala-Lumpur ont également évité de désigner le Hamas comme l'auteur de ces actes.

Jusqu'ici, à la façon consensuelle de la région, les discussions sont restées équilibrées et l'urgence est, selon les ministres de la Défense de la région, d'arriver à une cessation des hostilités. Il aura fallu 13 jours après les attaques pour que l'ASEAN, dont l'Indonésie assure la présidence, publie un communiqué conjoint pour condamner les attaques contre les populations civiles et appelle à un cessez-le-feu pour faciliter l'accès à l'aide humanitaire. Détail essentiel, le communiqué réitère son soutien à la solution à deux États « pour une paix durable ».

Les pays d'Asie du Sud-Est craignent les retombées sur les équilibres politiques. L'Indonésie, en campagne électorale en vue des prochaines présidentielles, est exposée aux revendications religieuses de la rue et Anwar a parfois été critiqué par son opposition pour ne

pas suffisamment défendre les droits des musulmans par rapport aux autres communautés. Ainsi que sur leur propre sécurité. Il existe en effet une menace de revitalisation des réseaux terroristes, de nouvelles attaques terroristes, de radicalisation et de collecte de fonds pour les groupes militants. Les groupes djihadistes d'Asie du Sud-Est sont dormants mais pourraient être tentés par une action opportune pour les réanimer. Les rassemblements pro-palestiniens en Indonésie et en Malaisie ont été des occasions de recrutement et d'endoctrinement pour reconstituer les rangs épuisés du JAD* (Jamaah Ansharut Daulah) et de la JI* (Jemaah Islamiyah).

Enfin, les pressions exercées par Washington n'ont pas été du goût de certaines capitales où Israël est perçu comme une puissance colonialiste. Anwar Ibrahim* a qualifié ces pressions « d'inacceptables ». Même sentiment anti-américain à Jakarta et de façon plus surprenante à Manille où les populations du sud sont venues manifester leur hostilité devant l'ambassade des États-Unis. Durant les manifestations, des panneaux apparaissent dans les rangs demandant aux États-Unis d'arrêter de financer « un génocide ». Tous fustigent « l'hypocrisie » de Washington qui « soutient les droits des Ukrainiens à se défendre mais pas ceux des Palestiniens ». À l'inverse, par l'intermédiaire de l'Organisation de la coopération islamique*, ils ont réitéré leur engagement à aider Gaza via l'Égypte. À plusieurs reprises, l'ensemble des pays a demandé à l'ONU de jouer un rôle plus actif pour trouver une solution durable.





POUDRES ET EXPLOSIFS

Par l'IGA (2s) Alain DARNEY

Quelques indications pour mesurer l'ampleur de la tâche future pour recréer une filière à la hauteur de la situation actuelle.

Pourquoi ces quelques indications, et leurs limites :

Le conflit en cours engagé par la Russie contre l'Ukraine, et l'engagement des pays occidentaux pour aider l'Ukraine par des fournitures d'armes et de munitions a mis en évidence des faiblesses criantes de nos moyens en armement.

Ayant passé toute ma vie professionnelle dans le domaine des Poudres et Explosifs notamment à usage militaire (de 1971 à 2004), notamment comme directeur des poudreries de Pont-de-Buis (Poudres de chasse, mais aussi militaires), d'Angoulême (poudres double-base et chargements propulsifs pour missiles tactiques), de Sorgues (explosifs militaires) et de Saint-Médard-en-Jalles (chargement propulsif des missiles stratégiques), il me paraît utile de rappeler quelques points pour comprendre la situation actuelle.

Les indications que je vais fournir font appel à mes souvenirs. Elles peuvent être dépassées et les avis qui en résultent n'engagent que moi car le temps a passé, il y a 20 ans pratiquement que j'ai cessé mes activités dans ce domaine.

Organisation des activités Poudres et explosifs : des arsenaux de l'état à la SNPE... et maintenant ?

On peut considérer qu'une organisation industrielle des activités dans ce domaine remonte à Colbert. Elle portait alors essentiellement sur la fabrication de la « poudre noire ».

Photo Paul Vieille



Saint-Médard-en-Jalles est à ma connaissance le plus ancien établissement (créé en 1665), Pont-de-Buis date de 1688 Les poudres « modernes » apparaissent à la fin du 19ème siècle, avec le développement de la chimie. Il s'agit des poudres B (pour « Blanches ») mises au point dans les années 1880 par Paul Vieille (ingénieur militaire français). Les explosifs à usage militaire apparaissent aussi à cette époque (avec notamment Alfred Nobel en Suède).

Alfred NOBEL



Les dernières poudreries créées l'ont été durant la première guerre mondiale (Bergerac pour les poudres à usage militaire, Sorgues pour les explosifs). Pendant la première guerre mondiale les poudreries employaient des milliers de personnes... jusqu'à 15000 par exemple à Toulouse).

Depuis Colbert jusqu'à la fin du 20ème siècle, les poudreries sont restées des arsenaux du ministère de la Défense, dans le cadre de ce qui a été la Délégation Ministérielle à l'Armement (DMA), devenue ensuite la DGA (Délégation Générale à l'Armement). Le personnel de ces établissements était du personnel de l'État (des ingénieurs militaires, des agents techniques de poudres, des ouvriers d'État). Lorsque je sors en 1968 de l'Ecole Polytechnique, je choisis de servir dans l'Armement et plus précisément dans le Service des Poudres. Je fais alors partie du corps des ingénieurs de l'armement.

Photos de Poudres noires

Meules à poudre Noire





Une évolution majeure intervient en 1970 avec la création de la SNPE (Société Nationale des Poudres et Explosifs).

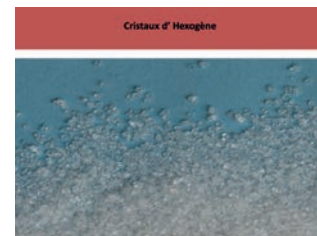
Cette évolution résulte d'une loi de juillet 1970, mise en application en 1971. Pour ce que j'en sais, elle répondait à des obligations au niveau des instances européennes. Elle se traduit par le transfert de toutes les activités industrielles du service des poudres à la société nationale créée à cet effet (la SNPE). Les personnels du service des poudres sont toutefois transférés à la nouvelle société dans des conditions tenant compte de leur statut. Par exemple pour ce qui me concerne, ma première affectation intervient en septembre 1971 à la Poudrerie de Toulouse, je fais alors partie du corps de l'armement et suis « mis à disposition » de la SNPE pour 2 ans, puis placé en « Service détaché » pour les années suivantes... jusqu'à 1997 date à laquelle je suis rayé des effectifs de l'armement (je suis alors ingénieur général).

Le domaine des poudres et explosifs a été le premier domaine des industries d'armement à connaître cette évolution, les autres ont suivi quelques années après (les armements terrestres avec GIAT industrie... aujourd'hui Nexter, puis les constructions navales avec DCN Industrie... aujourd'hui Naval groupe).

Pour être honnête, il faut aussi dire que d'importantes activités pour des marchés civils existaient déjà dans ce domaine des poudres et explosifs : les poudres de chasse par exemple, mais aussi les explosifs industriels (avec Nobel Explosif France), les nitrocelluloses pour peintures et vernis (avec BNC pour Bergerac Nitrocelluloses), et toute une chimie fine notamment à Toulouse (chimie du phosgène), mais aussi à Sorgues (chimie de la nitration).

Dès la création de la SNPE, d'importantes restructurations sont intervenues avec notamment la fermeture de l'usine de Saint-Chamas qui travaillait sur les explosifs à usage militaire (tolite en particulier) avec regroupement sur Sorgues de toutes les productions des explosifs à usage militaire. Cette évolution n'était pas sans risque en laissant un seul établissement opérationnel sur les explosifs (dans ces activités on est jamais à l'abri d'un accident majeur pouvant conduire à une indisponibilité de plusieurs années... voir par exemple l'accident survenu à Pont-de-Buis en 1975).

Également fermée lors de cette restructuration, la poudrerie de Sevran (région parisienne) qui fabriquait des poudres de chasse (activité recentrée sur Pont-de-Buis), mais hébergeait aussi la CSE (Commission des Substances Explosives) activités regroupées sur le Centre de Recherche du Bouchet (région parisienne).



Plus de 30 ans de SNPE...pour aboutir à son démantèlement et à sa disparition au début des années 2000.

Entré en 1971 en activité à la SNPE (année de sa création) j'ai pris ma retraite en 2004 après une dernière affectation à Sorgues, alors que la SNPE était en voie de disparition ! Ce que j'ai pu observer pendant cette trentaine d'années pour ce qui est de la gestion des activités, c'est une approche très « partisane » privilégiant les intérêts spécifiques de chacune des activités au détriment de la cohérence et de la cohésion de l'ensemble. Concrètement cela a été le règne des « mécanos » conduisant sur un même site industriel à la cohabitation de plusieurs sociétés (par exemple à Saint-Médard-en-Jalles la SNPE pour la propulsion stratégique et Celerg (alliance SNPE-Aérospatiale) pour les missiles tactiques).

Concernant le domaine des Poudres et des Explosifs à usage militaire, les dernières années sont marquées par la recherche d'une approche européenne qui aboutira à la création de la société Eurenco, toujours en activité. Cette société, créée au début des années 2000, regroupait principalement les activités Poudres et Explosifs à usage militaire de la SNPE (établissements de Bergerac et de Sorgues notamment), et de Bofors (Suède). A sa création il faut y ajouter l'usine de Poudres de PB Clermont (Belgique) qui faisait déjà partie du groupe SNPE, et une usine de poudres de la Finlande. A noter que les tentatives d'y associer nos confrères anglais n'ont jamais pu aboutir.





Situation actuelle.

Le groupe SNPE que j'ai connu a été totalement démantelé et dispersé, pour ce qu'il en reste, dans plusieurs sociétés sans lien entre elles. Pour ce que je peux en savoir :

1 - Ce qui concerne la propulsion stratégique et spatiale (essentiellement Saint Médard en Jalles) est maintenant dans le giron d'Ariane Groupe ! On peut être interrogatif sur l'intérêt que peut porter Ariane Groupe (activités aéronautiques) à la propulsion stratégique.

Tir d'essai d'un Missile Stratégique M 4



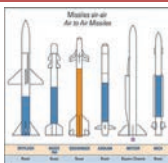
Puits de Coulé Propergol Composite



2 - Pour ce qui est des Poudres et des Explosifs à usage militaire (essentiellement Bergerac et Sorgues en France et Karlskoga en Suède), c'est Eurengo qui en a la charge.

3 - Pour les missiles tactiques, c'est actuellement une alliance entre Celerg (France) et BAE (British Aerospace) dans une société commune ROXEL.

Quelques Missiles Tactiques (Roxel)



Missiles Tactiques Roxel



4 - Pour ce qui est des activités « civiles » la plupart ont été rachetées ou cédées à des sociétés privées. C'est le cas notamment des Poudres de chasse (Pont de Buis), mais aussi de la chimie fine.

Quelques commentaires sur les capacités de production pour les poudres et explosifs à usage militaire :

La guerre en Ukraine a conduit au constat de l'extrême faiblesse de nos moyens actuels de production en matière de munitions (poudres et explosifs). Cette situation a conduit à l'annonce d'un investissement de 60 millions d'euros pour doter Bergerac d'une capacité de production de 1000 tonnes /an de poudres à usage militaire.

A ma connaissance Bergerac disposait dans un passé pas si lointain d'une capacité de 5000 tonnes/an de poudres à usage militaire (principalement des poudres B pour munitions de gros calibres). Pont de Buis disposait (lorsque j'y étais) d'une capacité de 1000 tonnes/an (poudres B pour munitions de petits et moyens calibres). Aucune de ces capacités n'a été conservée ces dernières années (Pont de Buis est exploité par une société privée uniquement pour les poudres de chasse, Nobel Sport). Et Bergerac avait semble-t-il totalement abandonné la production des poudres à usage militaire. Bergerac était certainement l'établissement le plus important en Europe de l'ouest pour ces productions, et par ailleurs était de très loin le principal producteur de Nitrocelluloses (matière première des poudres B).

Pour les explosifs à usage militaire, à ma connaissance l'unité de production de Tolite de Sorgues (construite en 1978... j'étais le responsable des productions de Sorgues lors de sa mise en service) est maintenant fermée (n'est plus en état de produire). Cette unité de production d'une capacité de 5000 tonnes/an était la plus moderne d'Europe en 1978.

Conclusion

Le problème de la disponibilité des munitions est bien sûr crucial en cas de conflit (situation actuelle pour l'Ukraine). Ce problème justifie une réflexion sérieuse pour les stocks à maintenir, et doit tenir compte des délais pour les alimenter en phase conflictuelle. Pour y répondre convenablement, il faut bien comprendre que la création d'une unité de production prendra des délais qui se comptent en années, de même que la formation des principaux opérateurs pour des délais qui s'expriment au moins en mois. Une solution raisonnable aurait été de conserver les installations nécessaires, quitte à les mettre en sommeil avec des équipes minimales pour les principaux postes de conduite et prise en compte de périodes minimales de fonctionnement des installations. Dans ces conditions on aurait pu relancer des productions avec des délais s'exprimant en semaines.

Fait à Montpellier le 6 avril 2023

Alain Darney





FORCES ET FAIBLESSES DE NOTRE DÉMOCRATIE FACE AUX MENACES ET RISQUES : LA PLACE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Par Vincent Arbarétier

(Saint-Cyrien, lieutenant-colonel en retraite et enseignant stagiaire dans un collège public)

Notre démocratie, c'est à dire notre 5e République n'est-elle aujourd'hui réellement sujette à des menaces ou à des risques ? Nous nous cantonnerons au domaine de l'éducation nationale, ce que l'on appelait autrefois l'instruction publique. Là où nous sommes aujourd'hui, il semble évident que l'enseignement de l'histoire-géographie et de l'éducation morale et civique constitue une force dans la construction du jeune citoyen français, et ce, d'autant plus qu'il n'existe plus de service militaire depuis 1996. Alors comment faire ?

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler à nos jeunes citoyens qu'ils sont français ou qu'ils vont l'être. L'histoire de notre pays et des valeurs de notre république y joue un rôle fondamental. Le rôle des professeurs qui ne sont plus depuis 1968 des « hussards de la République » reste néanmoins primordial dans l'apprentissage des valeurs démocratiques chez nos jeunes élèves, notamment du collège et du lycée. Les professeurs d'histoire-géographie et d'éducation morale et civique peuvent avoir, s'ils le veulent, une influence fondamentale. Au-delà des compétences ou capacités à faire acquérir aux élèves, ils peuvent transmettre un savoir-être, une appétence à découvrir notre pays et notre république.

L'année de sixième commence par un apprentissage de la vie en communauté en apprenant à se respecter entre élèves et adultes, d'une part, mais aussi et surtout entre élèves. Cette première séquence est à bien des égards indispensable à toute continuation de cet apprentissage où trente élèves dans un espace restreint doivent apprendre à se supporter, à se respecter, à œuvrer ensemble dans des travaux de groupes ou de binômes, appartenant à des genres et à des catégories sociales différentes. Le règlement

intérieur du collège ou du lycée est la pierre angulaire de tout apprentissage ultérieur. « Savoir respecter des règles pour mieux vivre ensemble », tel est le slogan de cette première partie de cours d'E.M.C⁽¹⁾ de 6eme .

Comme souvent, le tout reste dans l'exécution de ces règles, dans la sévérité ou le laxisme de l'enseignant qui doit néanmoins rester bienveillant à l'égard d'élèves particulièrement difficiles à persuader ou à convaincre au sens pascalien de ces deux termes⁽²⁾. L'exemple est à cet égard une possibilité. L'enseignant doit être exemplaire dans son interprétation de la démocratie et dans l'explication des règles qui régissent la vie de notre pays.

Les professeurs principaux procèdent chaque année à l'élection des délégués et éco-délégués de la classe dont ils ont la responsabilité. Ce premier apprentissage de la vie démocratique est à bien des égards indispensable à la compréhension ultérieure de la vie démocratique de la Nation. Enseigner aux élèves les règles de fonctionnement du parlement, de la justice, du mode d'élection des différents élus et également important, bien au-delà des préjugés et des propos de cantine. Donner aux délégués une importance en tant que représentant de ses camarades est également nécessaire à la bonne compréhension par tous des fondements de la démocratie.

Au-delà de ces principes initiaux, les élèves apprennent ensuite en classe de 4eme les règles de la justice et qui sont les différents magistrats en charge dans la vie de tous les jours du respect de nos lois. S'ils apprennent leurs droits, notamment les droits de l'enfant, les élèves apprennent aussi leurs devoirs à l'égard des adultes du collège et de leurs camarades.





La lutte contre le harcèlement est également un leitmotiv de l'enseignement des valeurs républicaines au sein de l'éducation nationale. Une journée annuelle y est consacrée mais aussi des cours et des sensibilisations pouvant faire intervenir des adultes spécialistes hors du collège.

Devenir un ou une citoyenne responsable fait partie des objectifs pédagogiques collectifs, bien au-delà du seul cours d'histoire – géographie et E.M.C. du collège ou du lycée. Alors tout cela ayant été dit, pourquoi cela ne fonctionne-t-il pas pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

Tout est souvent un problème de moyens, de temps et d'énergie consacrée à ce seul objectif. Bien souvent, souhaitant faire pour le mieux, certains enseignants voudraient faire de leurs élèves des « citoyens du monde » avant d'en faire des citoyens français. Les deux notions ne sont pas antagonistes mais elles n'obéissent pas nécessairement aux mêmes principes. L'enseignement de la défense de la nation ne va pas nécessairement avec la défense de l'environnement, même si au plan des idées on peut défendre ces deux concepts.

Le tout est bien souvent la question du temps et de l'importance qu'on y accorde. Du temps de nos grands anciens, les hussards noirs de la République, il s'agissait bien non seulement de défendre le territoire national, mais aussi et surtout de reconquérir l'Alsace et la Lorraine. Ce qui fut fait au bout de quatre très longues années de guerre et un million et demi de « morts pour la France ». Nous pensons toutefois qu'un « citoyen responsable » doit aussi se préparer à contribuer à l'effort collectif de défense au-moins dans son esprit.

L'éducation nationale est aux avant-postes de notre société en banlieue comme en centre-ville ou dans les territoires et départements d'outremer. La devise républicaine y figure en bonne place comme les drapeaux français et européen, l'Europe étant aujourd'hui considérée comme notre deuxième patrie. Face au rôle des professeurs, le risque le plus commun est le désintérêt des élèves pour ces notions et leur indifférence à ces grands principes pourtant essentiels à la vie de la Nation française. Ces indifférents, une fois ayant acquis leur majorité de citoyen, ne voteront plus en se disant que tout se vaut et que les hommes politiques ne s'intéressent pas à leur sort.

C'est pour cette raison que les professeurs et les autres adultes de notre éducation nationale devront encore

plus demain qu'aujourd'hui savoir éveiller l'intérêt des enfants qu'ils ont en responsabilité, non seulement par leurs discours mais aussi par leur attitude. Il est essentiel qu'ils montrent à leurs élèves qu'ils aiment la France et que même s'ils leur apprennent également les moments où notre pays fut vaincu, déchu ou coupable, ils doivent, comme leurs aînés, savoir faire preuve d'un esprit de combat et de Résistance face au risque de tyrannie qui apparaîtrait au détour de notre vie politique.

Du Général de Gaulle au chanteur Jean Ferrat, ancien communiste, chacun avait « sa France » ou « sa propre idée de la France » ; il est important que nos futurs citoyens apprennent à l'école de la République suffisamment de notions de l'histoire du monde pour savoir relativiser leur propre situation par rapport au temps et à l'espace. Rien ne serait plus dangereux que d'en faire des « voyageurs sans bagage » à l'instar du personnage de la pièce de Jean Anouilh qui ne se souviendraient plus d'où ils viennent et où ils voudraient aller. Ces nouveaux « zombies citoyens » seraient alors prêts aux pires expédients pour survivre dans un univers sans repères démocratiques.

Face à ce risque, l'éducation nationale a un rôle fondamental, celui de former et d'instruire de futurs hommes et femmes libres. C'est à dire, comme le soulignait Jean-Paul Sartre à ses lycéens de terminale du lycée Condorcet en juin 1944, quelques jours après le débarquement allié en Normandie, « des hommes libres de mourir ou non pour défendre leur liberté, et surtout pas des consommateurs ». Cette exigence du philosophe existentialiste rejoint les objectifs de notre éducation nationale républicaine : apprendre à nos élèves à être des citoyens libres, respectueux des autres et prêts à défendre notre société démocratique. A la source de cet apprentissage, il y a le professeur.

1- Éducation Morale et Civique.

2- Selon le philosophe Blaise Pascal (1623-1662), « on persuade avec le cœur, on convainc avec l'esprit ».





CHRONIQUE D'UNE DÉCADENCE

Par le Général (2s) Jean THÉVENY

La fin du IV^{ème} siècle de notre ère et le début du V^{ème} seront fatals à l'empire romain d'occident. La situation était fragilisée depuis plus d'un siècle déjà avec des Églises et des sectes chrétiennes opposées et des barbares de plus en plus audacieux, poussés à l'invasion par l'arrivée des Huns. Théodose 1^{er} (empereur de 379 à 395), dernier monarque de la totalité de l'empire, avait imposé la foi catholique du concile de Nicée par la force ; en revanche, il avait dû composer avec les barbares qui occupaient en qualité de fédérés une grande partie du cours du Rhin et les provinces des Balkans. Plus grave encore, le commandement de l'armée était dévolu à des barbares et la haute administration voyait se succéder eunuques et barbares au gré des révolutions de palais.

A la mort de Théodose en 395, ses fils Arcadius et Honorius héritent de l'empire : le premier obtient l'Orient et le second l'Occident. Mais les deux jeunes gens sont incapables de gouverner et le pouvoir se partage entre les épouses, les eunuques et les barbares. L'occident est ainsi gouverné par Stilicon, chef des armées, qui protégeait (ou tenait ?) l'Italie avec des unités composées de barbares de toutes origines, y compris des Huns. L'an 400, le Goth Gaïna, chef des armées de l'Orient tente en vain de prendre le pouvoir à Constantinople. En 402, Alaric, roi de peuples Wisigoths fédérés qui venait d'effectuer un raid de pillage en Grèce (donc au sein de l'empire qu'il s'est engagé à défendre), est battu par Stilicon lorsqu'il tente d'entrer en Italie. En 406 – 407 d'importants contingents Vandales, Suèves et Alains bousculent les Francs sur le Rhin et envahissent la Gaule qu'ils vont piller jusqu'aux Pyrénées. Dans le même temps, une multitude de Germains commandés par Radagaise sont battus par Stilicon avant d'entrer en Italie. En 407, l'armée de Bretagne « élit » plusieurs empereurs successifs qui sont rapidement assassinés. Seul le dernier survit ; il se nomme Constantin et serait issu de la soldatesque la plus basse selon quelques auteurs. Il entre en Gaule avec l'armée de Bretagne, croise en négociant les envahisseurs cités plus haut et va

jusqu'aux Alpes. En 408, Arcadius décède et le trône de l'Orient passe à son fils Théodose II, un enfant de 8 ans. En Occident, Stilicon est assassiné et ses troupes barbares, malmenées par la population italienne, se révoltent alors qu'Alaric se rapproche de l'Italie. En 409, les provinces de Bretagne et de l'ouest des Gaules, privées de troupes romaines chassent leurs gouverneurs et s'organisent en États indépendants pour tenter de résister aux raids barbares. Les Vandales, Alains et Suèves, après avoir pillé les Gaules durant 3 ans, passent en Espagne. Alaric, qui a recruté les barbares de feu Stilicon, assiège Rome.

Dans ces conditions extrêmes, l'année 410 ne pouvait être que peu reluisante pour l'empire d'occident qui n'existait déjà pratiquement plus. Il fallait donc être « Romain », aveugle et sourd pour s'étonner qu'Alaric s'empare de Rome. Malgré ses murailles, la ville est conquise sans coup férir, soit par une trahison, soit à l'aide d'une ruse subtile qui tient du cheval de Troie. Les auteurs sont divisés pour ce qui concerne les conséquences : selon Jordanès (issu de Goths), c'est un simple pillage qui respecte les lieux saints (les Goths sont chrétiens ariens, mais les multiples origines des confédérés d'Alaric ne plaident pas pour une cohésion spirituelle...) ; pour le comte Marcellin et Procope il faut ajouter quelques incendies peu importants et quelques meurtres ; pour Socrate le scolastique, les incendies et les meurtres se multiplient. Tous s'entendent pour citer l'enlèvement de Placidia, sœur de l'empereur Honorius. Quoi qu'il en soit, la courte durée de l'occupation (entre 3 et 6 jours) n'autorise pas de grands dégâts ; Alaric quitte Rome rapidement pour le sud de l'Italie.

Si cette prise de Rome n'a pas entraîné de désastre matériel ou humain considérable, il n'en va pas de même pour ce qui concerne les conséquences psychologiques dans le reste de l'empire (ou pour ce qui reste de l'empire). Dans son refuge à Bethléem, Saint Jérôme écrit « *Une rumeur terrifiante nous parvient d'Occident (...) Ma voix s'étrangle, les sanglots étouffent mes paroles tandis que je les dicte. Elle est*





donc prise, la ville qui a pris l'univers ». Dans une autre lettre : « *Horreur ! L'univers s'écroule !* » De bien grands mots pour une ville qui n'était plus résidence impériale depuis Dioclétien, empereur en 285.

En Afrique, seul territoire de l'empire d'Occident encore à peu près « romain », c'est l'occasion de la naissance d'une querelle qui oppose les nombreux Romains et Italiens qui ont fui la péninsule au clergé chrétien de la province. Les premiers accusent les chrétiens d'être responsables de la catastrophe puisqu'ils ont interdit les rites au profit des dieux antiques protecteurs de l'Urbs. Ce sera l'occasion pour Augustin, alors évêque d'Hippone qui n'a jamais apprécié la Rome décadente, d'écrire son best-seller *La cité de Dieu* qui est une réfutation en même temps que l'exposé de son credo. Astucieux, le futur élu attaque ses contradicteurs en opposant la corruption de la cité terrestre aux prétendus dieux qui n'ont jamais protégé Rome ou l'empire des pires désastres alors que ce sont les églises chrétiennes qui ont protégé une partie de la population.



Citons un passage intéressant :

« Ô esprits sans esprit ! Quelle erreur ou plutôt quelle fureur est-ce là ? Votre chute, à ce qu'on entend dire, les peuples de l'Orient la pleurent. Dans les contrées les plus reculées, les plus prestigieuses cités mènent, effondrées, un deuil public, et vous, vous êtes là, à vous enquérir des théâtres, vous vous y engouffrez, vous vous y entassez, et vous en faites quelque chose de plus insane encore qu'auparavant ! Cette nécrose des âmes, cette peste, ce saccage de l'honneur et de la tenue, voilà bien ce que craignait pour vous Scipion quand il ne voulait pas d'un théâtre. Il vous voyait facile à corrompre, à la merci du bonheur, et ne vous souhaitait pas dégagés de la phobie de l'ennemi. Il pensait qu'un État ne pouvait être heureux avec des murs debout et des mœurs en ruine. Mais ce que les démons impies vous faisaient miroiter a prévalu en vous sur ce que vous prêchaient des hommes qui voyaient loin. Et voilà pourquoi les malheurs que vous

enfantiez, vous refusez qu'on vous les impute, et ceux que vous subissez, ce sont les temps chrétiens que vous en accusez. Ce que vous entendez de votre sécurité, ce n'est pas un État en paix, c'est la débauche tranquille. Gâtés par la prospérité, vous n'avez pas été amendés par l'adversité. Scipion vous voulait sous la menace de l'ennemi qui vous retiendrait de glisser dans les excès. N'étant plus retenus par cette hantise, vous avez perdu le bénéfice du malheur : vous êtes devenus les plus pitoyables et vous êtes restés les plus détestables. » (St Aug, Cité, I, 33)

Il s'agit ici de Scipion Corculum (205 – 141 av J-C.), fils de Scipion Nasica et neveu de Scipion l'Africain, homme politique et général romain du II^e siècle avant notre ère, qui a lutté pour interdire les théâtres et la destruction de Carthage afin de conserver un état d'esprit combatif chez ses compatriotes. Cette contre-attaque d'Augustin est pertinente : il impute la fin de Rome à la corruption morale de la société qu'il prouve avec l'évocation de Scipion, un Romain ancien et respecté, et non à partir de ses propres croyances. Quel dommage qu'il n'existe plus d'Augustin pour siéger au Vatican...

Cette petite page d'histoire peut permettre d'évoquer notre étrange société qui rejette tous les acquis du passé au profit d'une nouvelle philosophie défaitiste qui cache ses affections strictement consacrées aux loisirs en développant d'interminables discours creux qui exaltent la solidarité, l'universalité et le respect absolu de l'environnement. A ceux-là, je voudrais rappeler que Rome n'est jamais éternelle, en particulier pour ceux qui « ont perdu le bénéfice du malheur ». De même, aucun État ne peut subsister « avec des murs debout et des mœurs en ruine », surtout lorsque les murs sont eux aussi largement fissurés.





LES MENACES ET LES RISQUES POUVANT DÉSTABILISER LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Par le Général (2s) Jean-jacques CAHUET

Les sociétés humaines ont, entre autres, pour rôle d'assurer un mode et une qualité de vie ainsi qu'une protection globale à des groupes de personnes qui expriment et reconnaissent le besoin en mettant leurs moyens en commun, face à toutes menaces et tous risques. Elles impliquent donc tout autant des droits que des devoirs, pour les citoyens autant que pour leurs dirigeants.

Ces menaces et risques peuvent évidemment être externes mais aussi internes, prévisibles comme fortuits et gérables collectivement ou individuellement.

Nous allons en opérer une classification en fonction de la gravité et de la probabilité d'occurrence, rechercher les forces et faiblesses de notre démocratie face à ces perspectives, et ouvrir des voies de réponse possibles, sans prétendre être exhaustif.

Enfin, pour la première fois dans le bulletin de l'ANOCR, nous allons utiliser l'assistance d'une Intelligence Artificielle (IA - ChatGPT) pour démontrer son intérêt au lecteur. Les productions de l'IA sont identifiées en italiques.

Menaces et risques sur les démocraties

Menaces et risques internes

- *Instabilité politique*
- *Inégalités sociales*
- *Extrémisme politique*
- *Corruption*
- *Terrorisme intérieur*
- *Cyberattaques*

Menaces et risques externes :

- *Menaces géopolitiques*
- *Terrorisme international*
- *Crises migratoires*
- *Influence étrangère*
- *Crises économiques mondiales*
- *Changements climatiques*

Pour faire face à ces risques et menaces, toute société se doit de développer des moyens nationaux et diplomatiques, des structures centralisées et délocalisées et d'impliquer l'ensemble des citoyens, dont la formation commence à l'école. C'est ainsi qu'elle pourra développer une véritable résilience qui est sa capacité à résister aux chocs.

Après l'inventaire des menaces et risques auxquels nos sociétés démocratiques sont exposées, nous pouvons rechercher quelles sont leurs forces et faiblesses, en particulier pour notre pays.

Forces de la démocratie face aux menaces intérieures :

- *Participation citoyenne*
- *État de droit*
- *Mécanismes de contrôle*

Faiblesses de la démocratie face aux menaces intérieures :

- *Lenteur décisionnelle*
- *Fragmentation politique*
- *Manipulation de l'opinion publique*

Forces de la démocratie face aux risques directs et indirects :

- *Innovation et résilience*
- *Redistribution équitable*

Faiblesses de la démocratie face aux risques directs et indirects :

- *Court-termisme politique*
- *Lobbying et corruption*

On notera que chaque démocratie est spécifique, liée à l'histoire de la Nation, à son environnement géopolitique et au tempérament de sa population. Nous allons maintenant examiner les spécificités de la France, démocratie relativement jeune mais qui s'inscrit dans une histoire marquée par la culture gréco-romaine.





La démocratie française

Forces

- *Stabilité institutionnelle*
- *Participation citoyenne*
- *Droits de l'homme et libertés civiles*
- *Société civile active*
- *Économie stable*

Faiblesses

- *Fragmentation politique*
- *Risques de populisme*
- *Inégalités socio-économiques*
- *Système électoral perfectible*
- *Menaces extérieures*

La démocratie est un système évolutif. En France, la constitution de la 5^e République ne date que de 1958. Elle a été modifiée à plusieurs reprises pour l'adapter aux traités constituant l'Union Européenne et aux évolutions de notre civilisation. Nos forces et faiblesses ont évolué depuis plus d'un demi siècle en fonction de notre puissance économique, de la montée en puissance de l'Union Européenne et de la situation géopolitique générale.

Face aux menaces qu'elle doit affronter, notre société, avec ses forces et ses atouts, peut assurer sa défense, pour peu qu'elle reste elle-même, en assumant ses propres faiblesses qui sont celles de tout système démocratique et en planifiant leurs réductions lorsque c'est possible (Défense).

Voici quelques-unes des façons dont la démocratie française peut renforcer sa résilience face à ces défis :

- *Renforcement des institutions démocratiques*
- *Éducation civique*
- *Médias libres et indépendants*
- *Cybersécurité*
- *Coopération internationale*
- *Inclusivité et dialogue*
- *Lutte contre la corruption*
- *Réponse aux crises*

Ces axes de développement sont de nature à renforcer notre démocratie face à ces menaces, en accroissant sa capacité de résistance devant la montée des périls qui pointent à l'horizon tout en préservant les principes fondamentaux inscrits dans sa constitution.

Au delà et de manière plus globale, la France peut faire face aux menaces et aux risques directs et indirects, qu'ils soient d'origine intérieure ou extérieure, en adoptant une approche globale et multidimensionnelle. Voici quelques axes possibles :

- *Renforcement de la sécurité intérieure et du système de défense*
- *Diplomatie et coopération internationale*
- *Gestion des crises et des catastrophes (climat)*
- *Éducation et prévention*
- *Adaptation aux nouveaux défis*

En adoptant une approche totale combinant sécurité intérieure et extérieure, coopération internationale, prévention et adaptation, la France peut renforcer sa capacité à faire face aux menaces et aux risques, renforçant ainsi la stabilité de la société.

Conclusion

En conclusion, avec l'aide de l'intelligence artificielle nous avons pu procéder à un inventaire quasi exhaustif des menaces et risques qui pèsent sur notre société, de ses forces et faiblesses et des moyens à développer pour leur faire face avec efficacité sans recourir à un changement de régime politique ni renier la démocratie.

Notons cependant qu'il ne peut y avoir de réussite que si toutes les composantes et communautés qui forment la société adhèrent à un but commun. Celui-ci ne saurait être que le bien-être de tous, dans le respect de chacun et de la loi commune.





DUBAÏ 28 : APOCALYPSE NOW

Par Maurice Rossin, Asie21

100 000 invités sont venus à la COP28 à Dubaï, parler du mal climatique de la planète. Les énergies fossiles focalisent les attentions avec 3 termes dans toute COP qui se respecte phase out (éliminer) en début de conférence, phase down (réduire) lors de l'accord final, et phase up (augmenter) à la COP suivante.

C : carbone

CO2 : dioxyde de carbone

COP : Conference of the Parties – la COP est la réunion annuelle des pays qui se sont engagés à respecter la convention des Nations unies sur la question des enjeux environnementaux

EV : voiture électrique

Gt : Gigatonne

Mrds \$US : milliards de dollars américains

Mt : Million de tonnes

ppm : nombre de molécules du gaz à effet de serre considéré par million de molécules d'air.

1 ppm = 1 mg par kg ou 1 gramme par tonne ou 1 ml par m3.

SNAP : Supplemental Nutrition Assistance Program – Programme d'aide supplémentaire à la nutrition

VCM : Voluntary Carbon Markets – marchés volontaires du carbone

FAITS

• Des engagements de la COP21 aux réalités de la COP28 :

- l'augmentation maximum de température de l'air sur la planète à 1,5 °C prévue pour 2100, sera atteinte dans 7 ans ;

- les émissions de CO2* des énergies fossiles de 36 Gt*, passent au record historique de 37 Gt ;

- la teneur en CO2 de l'air passe de 400 à 420 ppm.

• La consommation d'énergies fossiles s'accroît, avec l'Asie (Chine et Inde) en hausse et l'Occident en baisse.

• En 2021, la COP26 avait convenu de « réduire » (phase down) le charbon. En 2023, le monde en a produit 8,9 Gt, 10 % de plus qu'en 2022 (73 % du mix électrique indien, 56 % du mix chinois) et a des projets de croissance jusqu'en 2030. Les États-Unis, grâce au cracking hydraulique, doublent leur production de pétrole et de gaz (cf. illustration 6).

• Macron veut forcer l'arrêt du charbon d'ici 2030, avec en premier, le G7. Les 3/4 sont utilisés en Asie.

• Les subventions aux énergies fossiles doublent en 2023 et atteignent 1 400 Mrds \$US (cf. illustration 3).

• Le fameux fonds d'aide aux pays en détresse climatique de 2009 - 100 Mrds \$US par an - n'est toujours pas mis en place, on a promis de le faire fonctionner, K Harris avec 3 Mrds \$US, Macron avec 100 M€.

ENJEUX

Décarboner la croissance d'ici 2050 pour limiter la hausse de température à 1,5 °C en 2100 : vaste pari.

COMMENTAIRES PROSPECTIFS

Dubaï ne dérogera pas à la règle. L'Asie mène la croissance mondiale et continuera à extraire le charbon de son sous-sol, le Moyen-Orient a besoin des fonds pétroliers et l'Amérique du nord accentuera son leadership énergétique mondial. Il faut décarboner les économies.

Comment faire ?

Libéralisme à l'américaine avec Larry Fink et Blackrock ou dirigisme à l'asiatique ? Les crédits carbone avec un marché et ses lois truquées et ses risques d'écoblanchiment, ou avec une politique de l'État fixant ses règles du jeu ? La Chine et l'Inde tiennent l'avenir du monde entre leurs mains, elles





conjuguent énergies fossiles et nouvelles, croissance et lutte contre la pauvreté et l'Afrique continue sa désespérance. L'Europe, sans énergie, est inaudible, comme les États-Unis déjà en campagne électorale et même guerrière.

Le problème est-il soluble avec notre système économique mondial actuel ? La réponse est non.

L'homme, une poussière sur la Terre et de la terre (cf. encadré 1).

Il souhaite se libérer des contraintes que la nature lui impose, oubliant qu'il est lui-même élément de cette nature. Il est devenu baron de Munchhausen qui voulait se sortir du marécage dans lequel il était tombé avec son cheval, en se tirant par ses propres cheveux. La terre n'est pas capable de stocker le carbone libéré par l'émission des énergies fossiles issu des végétations d'il y a 200-300 millions d'années et qui représentent 1,25 fois la totalité de la masse actuelle de carbone utilisée.

Les solutions proposées sont-elles à la hauteur des défis ?

Politique

L'utilisation des énergies fossiles a créé des richesses et a divisé l'humanité en 3 groupes qui affrontent la crise climatique chacun selon ses priorités (cf. illustrations 7 et 3, 4, 5).

- **Les riches ou l'Occident** : la crise climatique est le dommage collatéral de l'enrichissement par les énergies fossiles. Ils sont bénéficiaires, ni responsables, ni coupables. Le congrès américain y veille quels que soient les accords conclus dans le monde. La priorité de la croissance est maintenue, la décroissance exclue. La décarbonation par la dynamique financière libérale nourrira l'enrichissement des nantis au détriment des autres.

- **Les pauvres ou l'Afrique** : la population explose, la pauvreté galope, les flux de migrations enflent. Leur espace est leur atout, on veut « commercialiser leur nature » pour la protéger de toute dégradation et stocker notre CO2 en excès, exploiter leur sous-sol pour alimenter nos batteries. Ils attendront le ruissellement de nos richesses (trickle-down) ou migreront.

- **Les affamés de croissance de l'Asie et Amérique du Sud** : la Chine vient de démontrer qu'un système autoritaire central développait un pays avec une croissance économique forte grâce aux énergies

fossiles et en éliminant la pauvreté. L'Inde et les pays voisins répèteront ce succès, ils ont une histoire longue et le poids de leur population. L'Amérique du sud mise sur l'exploitation optimale de la nature pour nourrir le monde et produire des bio-énergies. Son potentiel agricole est aussi élevé que celui de l'Asie, mais son atout est d'être sous-peuplée. Le développement économique est prioritaire sur le risque climatique.

Techniques et économique : quelques points seulement :

- la daba (outil de base du paysan africain) contre la Tesla. La culture sur brûlis, pratiquée par plus de 300 millions de paysans, produit autant de CO2 (3 Gt) que les 1,5 milliard d'automobiles de la planète. Les remplacer par des EV - 20 millions en 2022, 77 millions en 2025 - relève d'un choix de société. La Tesla a priorité sur la daba. Qui a le plus à perdre de la crise ? Le conducteur de Tesla à 70 000 \$ de richesse par an qui veut respirer pur ou le planteur à la daba à 1 500 \$/an qui se bat pour ne pas mourir de faim ?

- Les puits carbone de la nature. Les forêts naturelles non exploitées ont un bilan C - CO2 - O2 nul, loi de Lavoisier⁽¹⁾. Y planter des arbres pour sauver le monde, c'est cher, avec des résultats incertains sur leur durée de vie et la destinée finale du bois passant de matière vivante à morte⁽²⁾. Sanctuariser l'espace avec les peuples premiers devenus gardiens de la forêt ? Une utopie rousseauiste non généralisable. Les ennemis des forêts sont la pauvreté, justifiant tout de l'homme qui veut vivre, l'ignorance et l'arrogance. Les sauveurs sont la science et la planification en vue de l'intégration de ce dernier né de l'évolution, l'homme.

- Les méthodes mécaniques autres que naturelles pour séquestrer le C du CO2 ont mobilisé beaucoup de fonds et d'idées pour des résultats proches de zéro.

- La géo-ingénierie planétaire - injection d'aérosols dans la stratosphère, éclaircissement des nuages marins, installation de miroirs dans l'espace - représente un danger pour l'humanité que H. Reeves résumait en une phrase : « Actuellement, l'Homme mène une guerre contre la Nature. S'il gagne, il est perdu. »

La finance gouverne le monde, le marché des crédits carbone des États (VCM) sont des instruments que le secrétaire général de l'ONU a été jusqu'à qualifier d'écoblanchiment massif.





- S'enrichir par la croissance économique fondée sur les énergies fossiles qui ont eu comme dommage collatéral la pauvreté d'un tiers de la planète, continuer à le faire en décarbonant une économie qu'on a contribué à créer, relève d'un grand cynisme.

- La valeur du VCM est attachée au C du CO2 de l'air, impalpable, immobilisé temporairement dans la nature (sol, troncs, ...) pour une durée incertaine et qui retournera à la nature à une date inconnue, demain, si la forêt brûle. « La plupart des crédits carbone ne valent rien pour ralentir le changement climatique » (Dr.Kathleen McAfee, San Francisco State University).

- Le marché du carbone ne sauvera pas le monde, il se base sur un futur d'autant plus incertain que lointain. Chine et Inde ont montré que des États forts combinaient les contraintes des énergies fossiles et nouvelles, avec le long terme pour en devenir les leaders mondiaux. La politique l'emporte sur le marché.

Le bluff du fonds de 100 milliards de dollars de 2009, qui n'est toujours pas opérationnel, avec abondement et distribution non définis, « fonds vert », ou « fonds pertes et dommages », ou « fonds géant climat », une inflation de mot pour un objectif ridicule de 100 milliards par an, comparé aux subventions de 1 400 milliards de dollars aux énergies fossiles doublées en 2023 (cf. graphe 2), et aux besoins. Entre 2005 et 2022 :

- les riches sont passés de 1,14 à 1,25 milliard, leur richesse de 48 500 à 65 200 milliards de dollars PPA ;

- les pauvres sont passés de 442 à 704 millions, leur richesse de 657 à 1 365 milliards. Leur PIB par habitant est de 1 940 dollars, 3,7 % de celui des pays riches ;

- 100 milliards annuels ne résoudront ni les différences croissantes d'enrichissement liées au drame de la pauvreté grandissante, ni la décarbonation salvatrice de l'humanité ;

- 100 milliards pour les États-Unis, c'est 2,2 % des dépenses annuelles de santé, 10 % du budget de la défense, 80 % du SNAP (aide alimentaire) pour ses 41 millions de nécessiteux états-uniens.

Conclusion

- Le danger ne vient pas de la croissance du CO2, un gaz inerte, mais de la perfide pauvreté, « une invention de la civilisation qui a grandi avec elle [...] devenue sans limites, depuis que la culture érigea un autel à l'Inaccessible : des Besoins Infinis » (Marshall Sahlins, Âge de pierre, âge d'abondance).

- Le passé oublié, le futur douteux, seul le présent compte. Dieu est mort et l'homme a allumé la mèche de trois bombes, militaire, climatique et économique.

- De Prométhée à Einstein, du feu volé à l'Olympe, qui donna aux hommes la maîtrise de l'énergie par l'étincelle des silex frottés, à la découverte de l'équivalence masse - énergie, $E = mc^2$... Le nucléaire donne à l'homme une puissance infinie.

- En réinjectant dans l'atmosphère le CO2 des carbones fossiles de 300 millions d'années, il découvre, avec retard et effroi, le drame climatique. Et il continue les extractions avec la fracturation hydraulique, encore plus dangereuse Démentiel ! Errare humanum est, perseverare diabolicum.

- Les écarts de richesses entre continents, entre pays, entre habitants d'une même nation, atteignent des différences abyssales, source de désespoir et de danger.

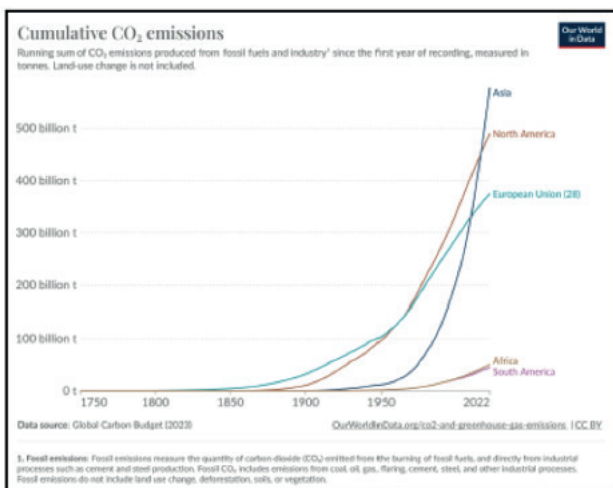
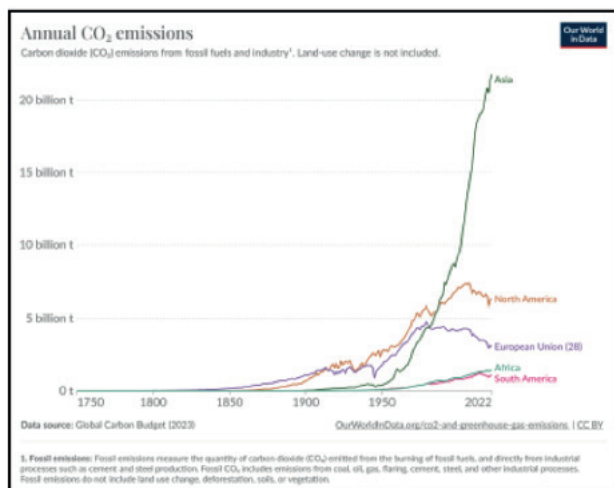
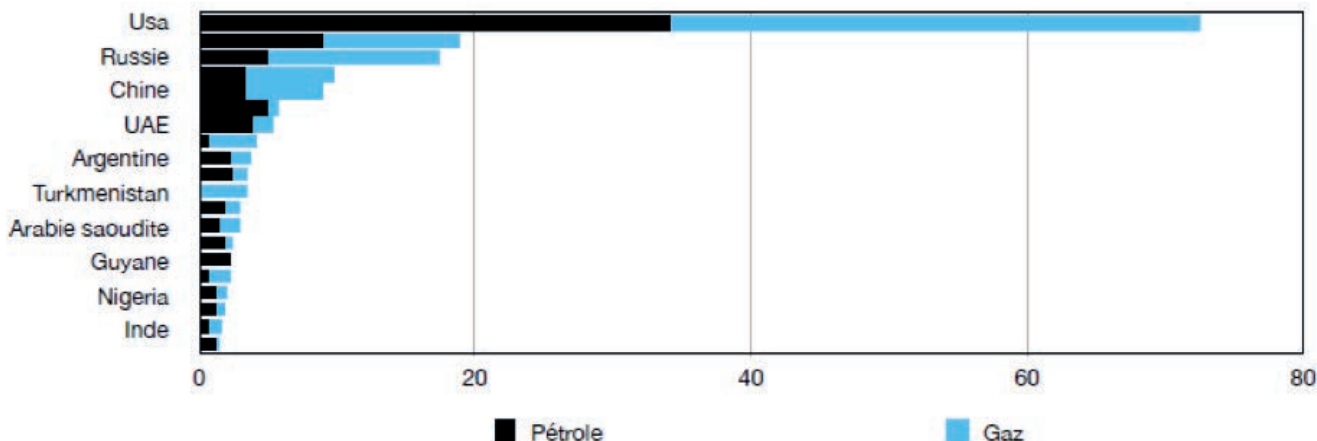
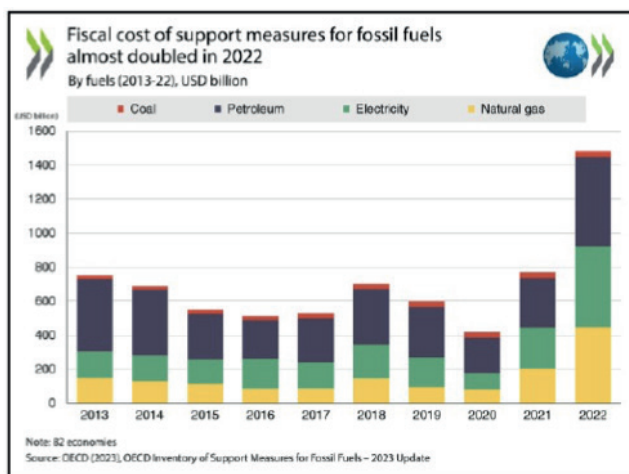
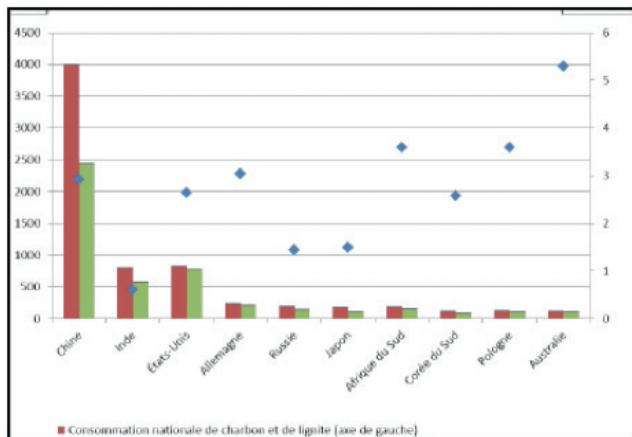
- Il faudra bien vivre autrement si l'on veut éviter la 6e grande extinction, lente avec le CO2 des restes des 3e et 4e extinctions, ou instantanée avec la magie nucléaire.

Maurice Rossin, Asie21

(1) « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » Lavoisier 1777.

(2) l'Amazonie poumon du monde : c'est une blague scientifique d'un savant allemand, H Sioli (Max Planck Institut) travaillant à Manaus en 1970.







	1990	2005	2020	2021	2022	-22/90	1990	2005	2020	2021	2022
	Population en millions habitants						Richesse PIB milliard \$ PPP 2017				
HIC	1 028	1 137	1 242	1 241	1 245	121 %	32693	48 458	59 168	62 339	64 197
LIC	289	442	667	685	704	244 %	386	657	1 286	1 310	1 365
LMC	1 844	2 472	3 117	3 157	3 190	173 %	5 812	10 346	20 400	21 667	22 738
UMC	2 113	2 475	2 766	2 776	2 784	132 %	9 685	16 194	31 028	33 019	34 090
WLD	5 293	6 553	7 821	7 888	7 951	150 %	51 378	81 717	126 732	134 535	139 033
Chine	1 135	1 304	1 411	1 412	1 412	124 %	1 616	6 955	22 996	24 939	25 685
Inde	870,5	1 396	1 396	1 408	1 417	163 %	1 583	3 724	8 619	9 399	10 057
NAC	277	327,8	369,6	370,3	372,3	134 %	11 058,6	17 502	21 703	22 977	23 476
SSF	517	767	1 151	1 181	1 211	234 %	1 515	2 451	4 211	4 392	4 553
	Richesse PIB/habitant \$ PPP 2017						CO2 en t/habitant				
HIC	31 818	42 620	47 650	50 222	51 568	162 %	11,1	10,9	9,6		
LIC	1 337	1 486	1 928	1 912	1 940	145 %	0,6	0,4	0,3		
LMC	3 151	4 185	6 544	6 862	7 128	226 %	1,1	1,2	1,6		
UMC	4 584	6 542	11 216	11 894	12 244	267 %	3,1	4,2	6,0		
WLD	9 706	12 471	16 204	17 055	17 486	180 %	4,0	4,3	4,5		
Chine	1 424	5 335	16 297	17 657	18 188	1277 %	1,9	4,5	7,6		
Inde	1 819	2 667	6 172	6 677	7 096	390 %	0,6	0,8	1,7		
NAC	39 869	53 390	58 724	62 047	63 059	158 %	19,0	19,2	14,6		
SSF	2 933	3 195	3 657	3 718	3 759	128 %	0,8	0,8	0,7		
	Émissions de CO2 en Gigatonne						Revenu annuel \$ courant				
HIC	11 431	12 354	11 869			104 %	HIC	> 12535 \$			
LIC	181	193	191			106 %	LIC	< 1085 \$			
LMC	2 103	2 944	5 123			244 %	LMC	entre 1085 - 4250			
UMC	6 530	10 510	16 547			253 %	UMC	Entre 4250 et 12535 \$			
WLD	21 284	28 372	35 477			167 %	WLD	Monde			
Chine	2 173	5 825	10 763			495 %	GDP	Produit Intérieur brut			
Inde	564	1 136	2 424			430 %	PPP	Parité pouvoir d'achat			
NAC	5 264	6 303	5 384			102 %	NAC	Amérique du Nord			
SSF	402	613	834			207 %	SSF	Afrique Subsaharienne			





Encadré 1

La vie sur la planète terre

La vie est l'adaptation permanente d'un être qui naît, vit en s'adaptant et respectant autant que faire se peut la nature dont il est partie, et meurt pour passer le témoin de vie au suivant. L'élément permanent dans la chaîne de vie est le Carbone C. Le C de l'humanité pèse 0,06 Gt de C dans un monde 550 Gt de C, c'est 133 - 110 ppm des 450 - 550 Gt du monde végétal ou total de la planète. Les énergies fossiles ne sont que les débris du monde végétal d'il y a 300 millions d'années détruits par les grandes extinctions. Le résultat de leur remise en circuit par leur utilisation humaine est la réinjection dans l'air de plus de 2 000 Gt de CO₂, soit 600 Gt de C, plus que le C immobilisé dans le cycle de vie sur terres et mers.

Imaginons la terre, une grosse boule de 12 700 km de diamètre, entourée d'un coussin-couche de vie protecteur équilibré - CO₂>C+O₂ et C+O₂>CO₂ - alimenté par l'énergie du soleil, recevant soudainement en quelques dizaines d'années plus que son poids de C. La température moyenne augmente comme la tenue en CO₂, la photosynthèse augmente, comme dans les serres, mais pas au point de réincorporer les excès de CO₂.

Protistes, archaëa et bactéries (marines et terrestres) avec 80 Gt de C soit 20 % du C des plantes représentent un grand potentiel d'absorption, longtemps oublié, mais au cycle de vie très court mal connu.

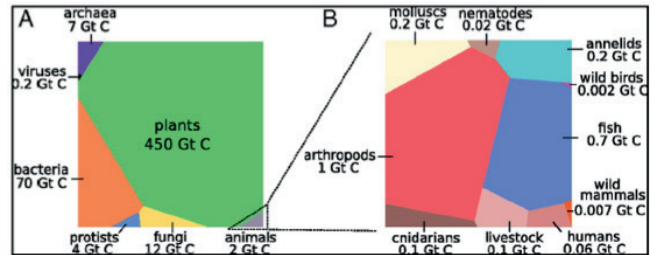
Le soleil brille, les plantes transforment le CO₂ en matière végétale, racines, troncs, feuilles, graines. Tant que les photons toucheront les feuilles ou autres éléments vivants avec chlorophylle, la photosynthèse se fera. Le processus fonctionne en s'adaptant, et ce, depuis des centaines de millions d'années. La règle simple, empirique de Blaney & Criddle, $E = kTP$, relie énergie captée par la plante (E) à la température moyenne (T), et à la position sur la planète (P). Défricher la forêt, c'est la remplacer par une nouvelle végétation capteuse d'énergie. L'arbre est un élément vivant avec un tronc, héritier du stipe des arécacées (palmiers), son cycle de vie est de un siècle ou plus.

Il produit 5,7 m³ de bois par ha et par an. Sur un siècle, il produira 570 m³, alors que 1 ha de blé donnera 700 t de grains, 1 ha de palmiers à huile (cycle 25 ans) 600 t d'huile, des triglycérides en C17 et composés uniquement de C, H, O, tous réunis par l'énergie solaire. Un arbre, « c'est une herbe de 100 ans », c'est le grain qu'on valorise, pas la paille ! Le captage énergétique est assez semblable sur les plantes, à l'avantage du palmier (+ 25 % par rapport au blé), l'exploitation forestière est différente, il faut abattre l'arbre avant qu'il ne tombe tout seul, le transporter avec 50 % d'eau dans un tronc, est une opération coûteuse. La récolte du palmier ou du blé est plus simple, car concentrés d'énergie par la nature. L'huile produite par l'Indonésie, 192 millions d'ha, ce sont 46 millions t sur 14,5 millions d'ha d'une surface forestière de 88 millions d'ha, qui mobilisent plus de 10 millions de paysans. Pour obtenir le même résultat en Europe, il faudrait semer toute la surface agricole - 70 millions ha - en colza. Le palmier à huile est le modèle de plante captant l'énergie solaire. Il existe des dizaines d'arécacées semblables. Le monde tropical humide a vu naître les civilisations asiatiques, il est, avec la Sibérie encore inexploitée, l'espoir du monde de demain.





		ppm	Volume en km ³
Total	100,0 %	1 000 000	1 386 528 497
Océans	96,5 %	965 000	1 338 000 000
Autres eaux salées	0,9 %	9 000	12 478 756
Fresh water	2,6 %	26 000	36 049 741
<i>Glaciers et ice caps</i>		17 862	24 766 172
<i>Ground water</i>		7 826	10 850 972
<i>Surface other fresh water</i>		312	432 597
Permafrost sols gelés		215	298 492
Lacs		65	90 413
Humidité des sols eau dans terre		12	16 439
Marécages		8,1	11 247,5
Rivieres		1,5	2 076,5
Eau biologique		0,8	1 124,8
Atmosphère (eau dans l'air)		9,4	12 977,9



Le Carbone C et les 110-130 ppm

La grande fragilité du monde en 4 chiffres

1. 110 - 130 ppm de Carbone
2. 96,5 % d'eau dans les océans, et 0,8 ppm d'eau biologique
3. 420 ppm de CO₂ dans l'air
4. 1,5 °C de hausse de température de la planète

Et l'homme, au lieu de travailler sur sa capacité d'adaptation démontrée par son succès, résultat de l'évolution de millions d'années, œuvre sur des objectifs ne laissant pas le temps au temps, donc suicidaires à terme, comme :

- allonger la vie pour atteindre l'immortalité. Refuser la mort est un acte égoïste qui vise à renoncer à passer le témoin de vie au suivant. Le struggle for life, est remplacé par le struggle not to die, pari perdu d'avance.

- sélectionner les variétés les plus productrices adaptées aux conditions écologiques spécifiques des zones de production, avec des modifications génétiques et la multiplication clonale, une variation des conditions écologiques externes, et tout s'effondre. L'adaptation est la clé du progrès.

- éliminer les parasites - nuisances (herbes, insectes, champignons, etc., tous éléments vivants) par la chimie avec leur empoisonnement et la création de plantes et êtres résistants obtenus par le génie génétique (OGM, organismes génétiquement modifiés), comme des plantes résistantes au round up etc. La bataille est perdue d'avance. La nature invente, par son génie propre, la résistance aux fongicides en moins de 5 ans, aux insecticides en 5 ans, aux herbicides en 10 ans. Un paysan n'a aucune vocation d'empoisonneur, mais d'accompagnateur des capacités créatrices naturelles C'est comme ça qu'il a créé maïs, riz, blé, sorgho, ..., dans le respect de l'expression des potentialités changeantes de *Pacha Mama (Dame Nature)*.





LES BRÈVES

Par le Capitaine de vaisseau (H) G. Guillaume

LE DÉCÈS ET LA RÉVERSION

En cas de décès du titulaire d'une pension de l'Etat, vous devez prévenir le service des retraites de l'Etat soit :

par téléphone au : 0 970 82 33 35
via le site internet : retraitesdeletat.gouv.fr (rubrique « Décès », sélection « formulaires-documentation », puis « formulaires et contact ») ;

par courrier (à l'adresse figurant sur le bulletin de pension du défunt) en joignant le bulletin de décès. La pension du fonctionnaire ou du militaire est due jusqu'à la fin du mois de son décès. Les sommes versées au-delà de cette échéance seront à rembourser. L'attribution d'une pension de réversion n'est pas automatique, il faut la demander.

LA DEMANDE DE PENSION DE LA RÉVERSION

Le Service des retraites de l'État (SRE) vous recommande d'utiliser le service de demande de réversion en ligne.

Simple, pratique et sécurisé, ce service vous permet de déposer une seule demande pour tous les régimes auxquels la personne décédée était affiliée et **susceptibles de vous attribuer une réversion.**

La demande s'effectue en ligne sur le site info-retraite.fr (<http://www.info-retraite.fr/> onglet « Mes démarches », puis « Demander ma réversion » est accessible depuis le menu

Néanmoins vous pouvez utiliser son site pour faire votre demande de réversion par courrier auprès de chaque régime de retraite existe en complétant le formulaire EPR30 (Cerfa N)11979*10) disponible à l'adresse suivante :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11979.do

Vous devrez toutefois déclarer sur l'honneur, être dans l'obligation d'utiliser le formulaire papier et non la demande en ligne, pour la raison suivante :

- Ne pas avoir accès à un ordinateur ou à un réseau
- Ne pas disposer de numéro de sécurité sociale



COMPLEMENTAIRE SANTE

Jusqu'à présent nous avons fait preuve d'une grande fidélité envers nos mutuelles historiques de la défense puisqu' en retraite nous continuons à y être affiliés pour un grand nombre d'entre nous même si beaucoup ont exercé un second emploi après leur départ de l'institution. A l'inverse chez les jeunes générations d'engagés, oubli ou volonté inconsciente de gratter quelques sous, la nécessité de souscrire à une complémentaire santé semble moins évidente. La proportion de militaires non couverts a pris des dimensions inquiétantes mais il est vrai qu'au nom de la libre concurrence et de la liberté individuelle la case mutuelle n'est plus présente dans les parcours d'incorporation.

Face à cette situation la précédente ministre des armées a ouvert le chantier d'une protection sociale complémentaire (PSC) obligatoire pour les militaires assortie d'une prise en charge de 50 % de la cotisation par l'employeur. La mutuelle prestataire sera retenue à l'issue d'un appel d'offre lancé par le ministère. La pérennité des complémentaires historiques n'est de ce fait plus forcément assurée. S'est aussi inévitablement posée la question de la place des retraités dans ce nouveau dispositif qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2025 : si un financement de l'Etat ne saurait être envisageable il n'était pas interdit de penser que ceux-ci puissent adhérer, s'ils le souhaitent, selon une tarification adaptée des cotisations prenant en compte le risque supérieur qu'ils présentent.

Au début de l'année 2023 a finalement été présenté aux deux instances de concertations concernées, le conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) et le conseil permanent des retraités militaires (CPRM), un projet de décret prévoyant l'intégration de l'ensemble des retraités militaires pour peu qu'ils soient définitivement pensionnés.

Il avait été de surcroît précisé que le nouveau contrat prévoyait que les intéressés pouvaient adhérer, selon les règles définies et en fonction de leur situation individuelle (pensionné militaire ayant repris une activité ou bien sans activité professionnelle), cette possibilité étant bien réaffirmée pour répondre à la crainte des adhérents des associations du CPRM, que ces dernières ont relayée, d'être exclus de ce nouveau système.

Les deux conseils ont émis un avis favorable mais, mauvaise surprise, il est annoncé au mois d'avril que le décret ne prévoira que la seule intégration des retraités n'ayant pas repris d'activité après leur date de radiation des contrôles.

Ce revirement est très discutable et l'on peut se demander s'il n'aurait pas fallu consulter à nouveau les instances de concertation. En outre l'argumentation technocratique avançant que les retraités exclus peuvent bénéficier de la mutuelle de leur deuxième employeur n'est pas totalement vérifiée et la caisse nationale militaire de sécurité sociale permet la réintégration de tous les anciens militaires définitivement retirés pourvu qu'ils aient 15 ans de service à leur actif.

Dans un courrier de mai 2023 les associations membres du CPRM ont fait part de leur mécontentement au directeur des ressources humaines du ministère des armées pour constater avec grand regret que les associations de retraités militaires en tant que telles, étaient exclues des réflexions en cours sur l'élaboration du projet PSC alors même que des organisations représentatives de retraités des ministères de l'Economie et de l'Intérieur avaient été associées aux discussions.

Il n'empêche que le décret a été publié le 15 juillet dans sa version restrictive puisqu'il a été décidé la seule intégration des retraités n'ayant pas repris d'activité après leur date de radiation des contrôles. Les retraités actuels se verront appliquer les mêmes règles. C'est à dire que seuls ceux, qui n'ont pas exercé d'activités rémunérées permettant d'obtenir un droit à pension, pourront rejoindre contrat collectif en qualité de bénéficiaires retraités dans le délai d'un an à compter de la date à laquelle ils seront informés de l'entrée en vigueur du contrat et de la possibilité d'y adhérer.

Les questions relatives à cette information et à la manière dont les retraités seront contactés restent à ce jour inconnues.

Il n'y a visiblement pas eu la volonté de rechercher une optimisation financière permettant d'arriver au meilleur équilibre intergénérationnel possible. En la matière la condition militaire paraît s'arrêter à la retraite. Pourtant au même moment le ministre se tourne vers les anciens en reculant l'âge limite des réservistes jusque 72 ans et en souhaitant associer les retraités aux réflexions en cours.

Serions-nous dans un déficit de cohérence globale ou dans la manifestation de ce que d'aucuns appellent « l'Etat profond » ?



QUI PEUT DEMANDER UNE REVERSION ?

Le service en ligne Demander ma réversion s'adresse uniquement aux assurés mariés ou qui ont été mariés dont le conjoint ou l'ex-conjoint est décédé. Les orphelins majeurs dont les parents sont décédés peuvent également utiliser le service.

La réversion d'une pension de l'État est égale à la moitié de celle obtenue par le conjoint décédé. A cette pension s'ajoutent la moitié de la majoration pour enfants si le conjoint survivant remplit les conditions pour en bénéficier et, le cas échéant, la moitié de la rente viagère d'invalidité dont son conjoint bénéficiait.

Le montant de la pension de réversion peut être partagé entre le conjoint survivant et le ou les conjoints divorcés, s'ils remplissent également les conditions pour obtenir une pension de réversion. Dans ce cas, la pension est calculée en fonction de la durée respective de chaque mariage. Les orphelins âgés de moins de 21 ans ou invalides peuvent percevoir une pension temporaire d'orphelin et, sous certaines conditions, une pension de réversion.



SUCCESSION : FIN DU REMBOUR- SEMENT DE L'ASPA POUR LA PLUPART DES HERITIERS

Pour inciter les Français à recourir davantage à l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), également appelé minimum vieillesse, le gouvernement a relevé le seuil de récupération de cette prestation sur les successions à partir de septembre 2023. Cette mesure devrait ainsi rassurer ceux qui craignent que le montant de cette aide ne soit repris à leurs héritiers.

Le principe

Lorsque les assurés n'ont pas suffisamment cotisé pour conserver un revenu satisfaisant à la retraite, ils peuvent bénéficier, sous conditions, de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), également appelée « minimum vieillesse ».

Attribuée à partir de 65 ans notamment aux personnes seules qui ont des revenus inférieurs à 1 012,02 € par mois pour une personne seule (majoration de 50,94 € par rapport à janvier 2023) ; 1 571,16 € par mois pour un couple (majoration de 79,08 € par rapport à janvier 2023).

La somme versée est égale à la différence entre le montant maximum par mois de l'Aspa (1 012,02€ pour une personne seule et de 1 571,16 € pour un couple) et les revenus mensuels du bénéficiaire.

Exemple : pour 800 € de revenu par mois, le montant de l'Aspa en 2024 sera de

1 012,02 € - 800 € = 212,02 € par mois.

Cependant, pour en bénéficier, il faut en faire la demande.

Or, selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) publiée en mai 2022, seule une personne éligible au dispositif sur deux réclame cette prestation.

En cause : le risque de récupération sur la succession du bénéficiaire

Outre l'ignorance du dispositif, le non-recours à l'Aspa tient notamment au fait qu'il s'agit d'une aide qui peut être récupérée sur la succession de l'allocataire.

Solution du gouvernement : relever le seuil de récupération

Pour réduire ce risque de reprise, la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 a rehaussé le niveau de patrimoine au-dessus duquel le prélèvement s'applique. Pour cela, l'actif net de la succession (montant du patrimoine moins les dettes) doit être au moins égal à un certain montant. Pour un décès intervenant en 2024 en métropole, ce montant est de 105 300 €.

Avec cette nouvelle disposition, le risque pour les héritiers d'avoir à rembourser l'Aspa ne devrait à l'avenir, concerner moins de 13 % des successions, si l'on se réfère au baromètre de l'observatoire des inégalités.

Étalement possible du recouvrement

Si au décès du bénéficiaire de l'Aspa, son actif successoral net restant, - c'est-à-dire le montant du patrimoine moins les dettes et les frais funéraires -, est supérieur à 105 300 € le remboursement de l'Aspa peut être étalé.

Source : Le Particulier mis à jour le 19/05/2023 Par Stéphanie Alexandreètes éligible à un droit, de calculer le montant d'une prestation ou d'un coût. Le site propose également près de 300 modèles de lettres, certaines sont personnalisables et téléchargeables, et peuvent être envoyées à l'administration concernée par courriel ou par courrier.

Source - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre) 28 novembre 2022

DEPISTAGE DES CANCERS : DES MODALITES SIMPLIFIEES ET DEMATERIALISEES

Se faire dépister d'un cancer, même quand on est en bonne santé, peut permettre de le diagnostiquer tôt, de détecter des lésions précancéreuses et de mieux soigner la maladie voire d'éviter son apparition. L'Assurance maladie simplifie en 2024 les modalités d'invitation des personnes concernées par le dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et colorectal.

Les examens de dépistage du cancer sont des analyses de surveillance, en l'absence de symptômes. Le but est de pouvoir agir si possible de manière prématurée, avant que le cancer ne se développe. Une invitation à vous faire dépister vous est adressée par l'Assurance maladie pour que vous puissiez réaliser ces examens aux âges recommandés. Si vous disposez d'un compte Ameli, les invitations et les relances vous sont désormais adressées au sein de votre espace personnel du site.

Quelles sont les modalités du dépistage organisé du cancer du sein ?

Vous êtes concernée par le programme de dépistage organisé du cancer du sein si vous avez entre 50 et 74 ans. Il est recommandé de réaliser un examen tous les 2 ans. Vous recevez donc, à cette fréquence, un courrier postal d'invitation à la réalisation d'une mammographie de dépistage et d'un examen clinique. En présentant ce courrier, votre dépistage est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie ; vous n'avez pas à avancer les frais.

Si vous n'effectuez pas ce dépistage, vous recevez une première relance 6 mois après l'envoi du courrier d'invitation, puis une deuxième à nouveau 6 mois après. Si vous disposez d'un compte Ameli, ces 2 relances ne sont désormais plus envoyées par courrier postal mais notifiées sur votre espace personnel.

Quelles sont les modalités du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus ?

Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus vous concerne si vous êtes une femme âgée de 25 à 65 ans (sauf indication contraire de votre médecin). Lorsque vous avez entre 25 et 29 ans :

2 premiers examens sont réalisés à 1 an d'intervalle ; puis, si les résultats sont normaux dans les 2 cas, un examen est réalisé 3 ans plus tard. Ensuite, à partir de 30 ans, il est recommandé d'effectuer un dépistage tous les 5 ans, jusqu'à vos 65 ans.

Si vous n'avez pas réalisé le dépistage dans les délais recommandés, l'Assurance maladie vous envoie une invitation à le faire. Lorsque vous disposez d'un compte Ameli, l'invitation est désormais dématérialisée et déposée dans votre espace personnel (conservée pendant 6 mois puis supprimée automatiquement), au même titre que les relances (une 6 mois après l'invitation si le dépistage n'est toujours pas réalisé, puis une deuxième à nouveau 6 mois après).

Que l'envoi soit fait par courrier ou de manière dématérialisée, les invitations et les relances à ce dépistage ne comportent désormais plus d'étiquettes d'identification avec code-barres ; ces étiquettes devaient être présentées lors de l'examen pour être collées sur votre fiche d'identification et sur le contenant du prélèvement.

L'analyse du prélèvement est prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie sur simple présentation de l'invitation – y compris au format dématérialisé. Le prélèvement est pris en charge à 70 % par l'Assurance maladie sur la base du tarif conventionnel ; votre complémentaire santé prend en charge le montant restant lorsque le contrat que vous avez souscrit le prévoit.

Quelles sont les modalités du dépistage organisé du cancer colorectal ?

Le dépistage organisé du cancer colorectal vous concerne (hommes et femmes) si vous avez entre 50 et 74 ans.

Vous recevez tous les 2 ans un courrier postal vous invitant à vous procurer un kit de dépistage. Le test est à réaliser chez vous et à renvoyer gratuitement par courrier. La remise ou la commande du kit de dépistage du cancer colorectal sont gratuites et l'analyse du test est prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie.



Désormais, lorsque vous n'avez pas effectué le dépistage, la première relance ainsi que la deuxième peuvent être dématérialisées et déposées sur votre compte Ameli. Contrairement à l'invitation, ces relances ne comprennent pas les étiquettes à coller sur votre fiche d'identification et sur le tube contenant votre prélèvement.

Par ailleurs, vous pouvez désormais obtenir les résultats de votre dépistage à travers un lien envoyé par SMS, si vous avez indiqué votre numéro de téléphone sur votre fiche d'identification. Si ce n'est pas le cas, vous recevrez vos résultats par courrier.

À noter : la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024 a entraîné une évolution des rendez-vous de prévention aux différents âges clés de la vie (créés par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023). Les « bilans de prévention », qui ont été instaurés, sont destinés à toutes les personnes dans les tranches d'âge suivantes :

- 18-25 ans ;
- 45-50 ans ;
- 60-65 ans ;
- 70-75 ans.

Si vous êtes concerné, l'Assurance maladie doit vous envoyer un courrier vous invitant à prendre rendez-vous pour bénéficier de votre bilan de prévention. Le dispositif vous permet notamment d'aborder avec un professionnel de santé les thématiques suivantes :

- vos antécédents médicaux personnels et familiaux ;
- la prévention et le repérage de maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, cancers...);
- vos comportements et habitudes de vie (alimentation, activité physique et sédentarité...);
- votre bien-être mental et social (sommeil, vie affective et amicale, repérage des situations de violences/maltraitances...).

Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) 06 février 2024

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Grade (ou celui du conjoint) _____

Décorations : _____

Ancien combattant OUI NON (1)

Armée, Arme ou Service : _____

Date de naissance : _____

Situation de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

a connu l'existence de l'ANOCR par ..

Signature et date

(1) Entourer la réponse

Tarifs des cotisations et abonnements

Grades ou équivalent dans les autres armées, armes et services	Officiers			Conjoints survivants		
	Cot.	Abon.	Total	Cot.	Abon.	Total
Off. subalterne	15.00€	10.50€	25.50€	7.50€	5.50€	13.00€
Commandant	18.00€	10.50€	28.50€	9.00€	5.50€	14.50€
Lt-colonel	20.00€	10.50€	30.50€	10.00€	5.50€	15.50€
Colonel	23.00€	10.50€	33.50€	11.50€	5.50€	17.00€
Général	29.00€	10.50€	39.50€	14.50€	5.50€	20.00€

(*) Les cotisations sont dues pour l'année civile et doivent être versées au cours du 1^{er} trimestre de chaque année.

La cotisation d'un membre dont l'adhésion est recueillie au cours du dernier trimestre est valable jusqu'à la fin de l'année suivante. Le règlement de la cotisation ainsi que les dons donnent droit à un reçu fiscal.

Ci-joint le règlement :

- Cotisation
 Cotisation et abonnement

L'ENTRAIDE DE L'ANOCR

L'entraide de l'entraide de l'ANOCR se décline sous deux formes :

Au niveau central : Le comité social

Les membres de la commission sociale (CS), administrateurs reconnus pour leur expertise dans les domaines de l'entraide sont désignés par le conseil d'administration. Ils agissent par délégation de celui-ci.

La CS a pour missions de statuer régulièrement sur les dossiers de demande d'aide financière présentés par les présidents des groupements.

Au niveau local : Les présidents de groupement

Les présidents doivent considérer l'entraide comme une de leurs missions essentielles.

Il leur est idéalement conseillé d'identifier au sein de leur groupement un nombre suffisant de délégués à l'entraide chargés d'animer l'action locale.

Le délégué à l'entraide est primordial et doit être valorisé au sein de son groupement. Il a pour missions :

- de prendre des nouvelles régulières des sociétaires dont ils ont la charge.
- de visiter régulièrement les sociétaires en maison de retraite, EHPA, EHPAD ou vivant seuls.
- de constituer des dossiers de demande d'allocation d'entraide pour les personnes en difficulté.
- d'apporter les conseils utiles pour l'obtention des aides officielles et accompagner les personnes dans les démarches correspondantes.

CONSTITUTION DES DOSSIERS D'AIDE FINANCIERE

Au niveau du groupement

Le dossier est élaboré au sein du groupement par le délégué à l'entraide avec le demandeur en lien avec le président du groupement qui émet un avis motivé et propose un montant de secours.

Si le président d'un groupement juge qu'une situation mérite d'être traitée dans l'urgence, sa demande, motivée, sera rapidement examinée par un ou plusieurs membres de la commission sociale

Les pièces justificatives des ressources et dépenses de quelque origine qu'elles soient doivent accompagner impérativement le dossier. Elles sont retracées dans un tableau « Budget » et un formulaire de synthèse.

Tous ces documents permettent aux membres de la commission sociale d'ajuster au mieux le montant de l'aide.

Le tableau « Budget » et le formulaire de synthèse sont disponibles sur l'intranet de l'ANOCR

Au niveau du siège

Le dossier de demande d'aide financière est transmis ensuite au secrétariat du siège de l'ANOCR qui se charge de diffusion aux membres de la CS.

Après étude du dossier les membres de la CS proposent au président national, dans un avis motivé, le montant de l'aide financière susceptible d'être allouée.

L'aide financière est versée sur le compte bancaire du groupement ayant constitué le dossier qui se charge de la remettre personnellement au demandeur.

Cette allocation d'entraide peut venir en complément d'une aide d'urgence accordée par la groupement.



LE LABYRINTHE DES ÉGARÉS

Amin MAALOUF



Une guerre dévastatrice vient d'éclater au cœur de l'Europe, qui ravive les pires traumatismes du passé ; des menaces de cataclysme nucléaire sont constamment agitées, alors qu'on les croyait définitivement écartées ; un bras de fer planétaire se déroule, opposant l'Occident à la Chine et à la Russie... Il est clair qu'un bouleversement majeur est en train de se produire, qui affecte déjà notre mode de vie, et qui remet en cause les fondements mêmes de notre civilisation. Chacun en a conscience, mais personne encore n'a contemplé cette crise avec la profondeur de champ qu'elle mérite.

AU COMMENCEMENT ÉTAIT LA GUERRE

Alain BAUER



Cet ouvrage est né d'un constat paradoxal. Si nous croulons a priori sous les livres portant sur la Seconde Guerre mondiale, il existe en réalité peu de grandes synthèses sur le sujet – et aucune de l'envergure de celle que propose Olivier Wieviorka.

Fruit de nombreuses années de travail, elle innove d'abord par son approche globale qui la distingue des classiques anglo-américains qui privilégient les seules opérations militaires. Bien entendu, l'historien aborde tous les fronts : l'Europe évidemment, mais aussi l'Asie-Pacifique (si souvent négligée, en particulier la Chine), l'Afrique du Nord ou encore le Moyen-Orient. Il s'intéresse également à l'ensemble des acteurs (Canadiens, Australiens, Indiens...) et couvre tous les domaines : stratégique, comme il se doit, mais aussi idéologique, économique, logistique, diplomatique... – sans oublier l'histoire sociale et mémorielle habituellement traitée en parent pauvre. Enfin, l'auteur renouvelle largement la matière, souvent un peu datée, en intégrant les recherches les plus récentes dans une démonstration aussi rigoureuse sur le fond que limpide dans la forme.

HISTOIRE SECONDE GUERRE MONDIALE

Olivier WIEVIORKA



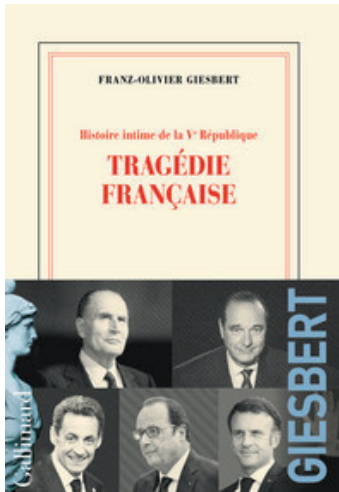
Cet ouvrage est né d'un constat paradoxal. Si nous croulons a priori sous les livres portant sur la Seconde Guerre mondiale, il existe en réalité peu de grandes synthèses sur le sujet – et aucune de l'envergure de celle que propose Olivier Wieviorka.

Fruit de nombreuses années de travail, elle innove d'abord par son approche globale qui la distingue des classiques anglo-américains qui privilégient les seules opérations militaires. Bien entendu, l'historien aborde tous les fronts : l'Europe évidemment, mais aussi l'Asie-Pacifique (si souvent négligée, en particulier la Chine), l'Afrique du Nord ou encore le Moyen-Orient. Il s'intéresse également à l'ensemble des acteurs (Canadiens, Australiens, Indiens...) et couvre tous les domaines : stratégique, comme il se doit, mais aussi idéologique, économique, logistique, diplomatique... – sans oublier l'histoire sociale et mémorielle habituellement traitée en parent pauvre. Enfin, l'auteur renouvelle largement la matière, souvent un peu datée, en intégrant les recherches les plus récentes dans une démonstration aussi rigoureuse sur le fond que limpide dans la forme.



TRAGÉDIE FRANÇAISE

Franz Oliver GIESBERG



Dans *Le Sursaut*, j'ai raconté le redressement gaulliste de 1958, et dans *La Belle Époque*, la gestion de «mère de famille» des années Pompidou et Giscard. C'était un autre siècle. Mais les décennies suivantes, que j'essaie de faire revivre ici, celles de Mitterrand, Chirac, même Sarkozy et Hollande, nous paraissent elles aussi lointaines, avec leurs promesses et leurs ombres : bicentenaire de la Révolution, chute du Mur, 11 Septembre, irruption des «lieux de mémoire» et éclatement concomitant de notre roman national... Mitterrand prétendait «changer la vie» en 1981. Onéreuse illusion. La présidence Chirac s'est enrayée sitôt commencée, marquée pourtant par quelques décisions mémorables. Le repli s'est poursuivi, bon an mal an, sous leurs successeurs, qui n'ont pas toujours démerité. La France n'a certes pas encore touché le fond, mais elle s'est laissée aller, au point de ne plus maîtriser ni ses comptes publics ni ses flux migratoires. Sans oublier le délitement de l'autorité qui ronge nos âmes, notre industrie qui se défait, comme notre moral, et la juxtaposition des ghettos communautaires sous l'égide du «vivre-ensemble».

RUSSIE - UKRAÏNE

Didier JEAN



Cet essai est un condensé d'histoire, de géographie et de géopolitique prospective. Conscient des rapports de force qui prévalent dans les relations entre États et que la guerre, sans perspective politique, ne produit que la guerre, il propose une solution raisonnée du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

À partir de l'histoire et la géographie de ces deux pays, de l'Europe et du continent eurasiatique, il a pour objectif de penser la paix, en proposant un nouveau système de sécurité en Europe, de l'Atlantique à l'Oural....

LA DÉFAITE DE L'OCCIDENT

Emmanuel TODD



L'implosion de l'URSS a remis l'histoire en mouvement. Elle avait plongé la Russie dans une crise violente. Elle avait surtout créé un vide planétaire qui a aspiré l'Amérique, pourtant elle-même en crise dès 1980. Un mouvement paradoxal s'est alors déclenché : l'expansion conquérante d'un Occident qui dépérissait en son coeur. La disparition du protestantisme a mené l'Amérique, par étapes, du néo-libéralisme au nihilisme ; et la Grande-Bretagne, de la financiarisation à la perte du sens de l'humour. L'état zéro de la religion a conduit l'Union européenne au suicide mais l'Allemagne devrait ressusciter. Entre 2016 et 2022, le nihilisme occidental a fusionné avec celui de l'Ukraine, né lui de la décomposition de la sphère soviétique. Ensemble, OTAN et Ukraine sont venus buter sur une Russie stabilisée, redevenue une grande puissance, désormais conservatrice, rassurante pour ce Reste du monde qui ne veut pas suivre l'Occident dans son aventure.



Groupement 66 Pyrénées-Orientales

Le groupement 11/66 s'honore d'avoir dans ses rangs des membres dévoués au service de la communauté et pièces maîtresses du bureau.

Au cours de ces nombreuses années, plus de 30 ans, deux de nos membres ont été les chevilles ouvrières du groupement

- **Simone Donnezan**, en charge de la solidarité au sein du Groupement

- **Jean Claude Camblan**, trésorier du Groupement.

Simone a géré et suivi les dossiers, souvent lourds, des veuves et des grands handicapés. Toujours présente, à l'écoute, elle a tissé des liens avec tous. Une connaissance des dossiers qui fait l'unanimité de tous.

Jean-Claude est la mémoire vive du groupement. Les informaticiens diraient la RAM. Son sérieux, son dévouement, sa connaissance profonde des règlements en

ont fait une pièce maîtresse du bureau au cours de ces nombreuses années. Secrétaire, rédacteur du bulletin départemental, trésorier, il sait tout faire. Il a été le conseiller indispensable des présidents du groupement.

Au cours de l'assemblée générale du 30 mars 2023, au domaine de Rombeau, le général Pierre Serra a rendu un hommage appuyé et mérité à ces deux figures historiques du Groupement 66 :

Pour remettre une médaille d'honneur à ces deux grands serviteurs de l'ANOCR, Pierre Serra a fait appel à ses deux prédécesseurs à la présidence du Groupement 66, le général Guerlavais et le colonel Raynaud qui ont aussi bénéficié des services et du dévouement de Simone et Jean-Claude.

Merci et bravo à Simone et Jean-Claude !





GROUPEMENT 73/38



La sortie de cohésion du groupe ANOCR 73/38 s'est déroulée le 24 octobre 2023.

Cette sortie a été organisée en deux parties :

Ce matin du 24 octobre 2023 sous un ciel pluvieux après un parcours en car depuis Chambéry nous avons été accueillis au musée des confluences.

Musée des Confluences (*source document du musée*)
Le musée des Confluences met en dialogue les sciences pour comprendre l'histoire du vivant et de l'humanité.

Il aborde de grandes questions universelles : l'origine et le devenir de l'humanité, la diversité des cultures et des sociétés mais aussi la place de l'humain au sein du vivant. Soit un parcours permanent de quatre expositions dont la démarche inédite est de proposer au visiteur une approche interdisciplinaire pour parcourir l'infinie richesse des cultures et des civilisations.

En décloisonnant les sciences, le musée fait émerger de nouvelles clés pour comprendre et dénouer la complexité de notre monde. Ces perspectives éveillent notre curiosité et, par l'émotion et l'émerveillement, nous invitent au savoir.

Le musée des Confluences est l'héritier de collections issues de cinq siècles d'histoire. Les 3,5 millions d'objets conservés dans le musée constituent un fonds majeur pour les collections publiques françaises, dans les domaines des sciences naturelles, des sciences humaines et des sciences et techniques.

Des collections héritées de musées lyonnais aujourd'hui disparus.

L'histoire du musée des Confluences révèle la mosaïque des collections qui en composent le fonds. Ces collections sont autant de témoignages de musées aujourd'hui disparus : le Muséum d'histoire naturelle de Lyon, le musée Guimet lyonnais, mais aussi le musée colonial de Lyon créé par Édouard Herriot en 1927.

En 1979, le fonds s'enrichit de milliers de masques,

sculptures, objets quotidiens ou liés à des rites et rituels qui viennent des missions catholiques de l'Œuvre de Propagation de la Foi de Lyon.

Nous avons au cours de cette matinée visité les expositions permanentes sur plus de 3 000 m², le parcours permanent raconte le grand récit de l'humanité en quatre expositions distinctes : Origines les récits du monde, Espèces la maille du vivant, Sociétés le théâtre des Hommes, Eternités vision de l'Au-delà.

Nous avons également pu admirer les expositions temporaires :

Secret de la Terre : Riche de près de 10 000 pièces et classée parmi les grandes collections publiques françaises, cette exposition met à l'honneur la collection de minéraux du musée..

Marc Riboud : Cent clichés pour célébrer le centenaire de la naissance à Lyon (Saint-Genis-Laval) de Marc Riboud, un photographe-voyageur, témoin des grandes transformations sociétales à travers le monde. Ses reportages, en Chine notamment, font sa renommée internationale. Membre de l'agence Magnum Photos, et proche de grands photographes, tel que Henri Cartier-Bresson ou Robert Capa, Marc Riboud a parcouru le monde, muni de son appareil et de son sens particulier de la composition. Il nous laisse des reportages empreints d'humanité et d'une formidable diversité.

Afrique, mille vies d'objets : La vie de 230 objets, de leur conception à leurs divers usages

A nos Amours : Tant d'amours, que l'exposition explore en mettant en lumière leurs phénomènes biologiques, leurs codes culturels et les questions de société qu'ils suscitent. Grâce à une mise en scène joyeuse et accessible à tous, le musée nous invite à laisser battre notre cœur et parler nos émotions. Et nous souhaite : à nos amours !

Terra Incognita : Partez sur les traces des grands explorateurs, à la découverte du pôle Sud.

Magique : Entrez dans une forêt mystérieuse et laissez-vous surprendre par les magies du monde.



GROUPEMENT 73/38 (suite)

Après un rapide parcours nous étions accueillis au Mess de Garnison du Quartier Général Frère en l'absence du Général Mestrallet par le Capitaine GOLF trésorier du groupement Lyonnais qui nous offrait le verre de l'amitié.

Après un sympathique et savoureux repas nous étions attendu par deux guides bénévoles du Musée du patrimoine militaire de Lyon et de sa région :

Le Musée du PATRIMOINE MILITAIRE de LYON et de sa Région est un musée privé, situé quartier général Frère, créé et développé par une association de bénévoles historiens et spécialistes. La présentation des uniformes, armes, objets et documents illustre un parcours culturel chronologique de l'histoire militaire de Lyon et de sa région, des Gaulois à nos jours. Le musée souhaite ainsi remettre en mémoire cet aspect de notre Histoire Régionale, bien méconnue et oubliée. Après cette très intéressante visite très bien commentée par nos guides, nous reprîmes la route pour retrouver la Savoie et l'Isère.

Après un excellent repas servi dans un cadre magnifique du restaurant « La Boussole » les personnels de la fonderie nous accueillait pour un visite complète.



La fonderie PACCARD est aujourd'hui la référence mondiale en matière de cloches d'églises et de carillons. Entre tradition et modernité, 7 générations de fondeurs se sont succédé à la direction de l'entreprise. Au total, ce sont plus de 120 000 cloches qui rythment le quotidien de villes et de villages, à travers le monde entier.

La fonderie PACCARD, qui coula sa première cloche en 1796, a une grande réputation dans le monde entier. La qualité du métal et du son de ses cloches lui vaut le surnom de stradivarius de la cloche.



Une visite extrêmement intéressante où nous avons regardé une vidéo sur l'historique de la société, suivie par la visite commentée du musée et de la coulée des cloches. Les réalisations les plus célèbres de la fonderie PACCARD : la «Savoyarde» au Sacré Chœur, la «Liberty Bell» en Amérique, la plus grosse sonnerie en volée du monde (cloches de 35 tonnes) à Markham Ontario, la cloche du «Pourquoi pas» du Cdt Charcot, la «World Peace Bell» à Newport Kentucky, et de tous les carillons dans le monde, en particulier un des plus importants (70 cloches) celui de Chambéry, et le plus ancien carillon PACCARD à la cathédrale St Patrick à New York en 1897.

En 1999, ils créent Ars Sonora, concept d'urbanisme alliant la musicalité de la cloche au design architectural. Cette visite se termina par un concert avec l'Ars Sonora installé dans la fabrique.





GROUPEMENT 86

Remise du fanion du centre de Préparation militaire « Marine » de Poitiers. Hommage au lieutenant de vaisseau Louis Aubert du Petit-Thouars et à son équipage, disparus au combat dans le naufrage de leur bâtiment, le 1er mai 1915

Samedi 9 décembre 2023, avait lieu à Loudun la remise du fanion du centre de préparation militaire « Marine » de Poitiers. Un adhérent de l'association nationale des officiers de carrière en retraite (ANOCR) assistait à cette cérémonie et à l'hommage des stagiaires à leur parrain et à l'équipage du sous-marin « Joule », disparus au cours de la bataille des Dardanelles, le 1er mai 1915.

Pour cette occasion, les stagiaires des deux départements du Poitou, dont une jeune loudunaise de 17 ans, étaient encadrés par le capitaine de frégate de réserve Frédéric MACQUIN, qui assure les fonctions d'assistant départemental pour la Marine (ADPM), pour la Vienne et les Deux-Sèvres. Le capitaine de corvette de réserve Richard AGENET, coordinateur des PMM en Nouvelle-Aquitaine, représentait le contre-Amiral, commandant la Marine (COMAR), à Bordeaux. Cet officier général a, parmi ses missions, la responsabilité des huit centres de préparation militaire « Marine » de la région Nouvelle-Aquitaine, la coordination des partenariats des unités de la Marine avec les classes de Défense des établissements scolaires et gère les journées Défense et Citoyenneté de la région. Les centres de préparation militaire « Marine » en Nouvelle-Aquitaine sont des points d'ancrage pour la Marine à Poitiers, Rochefort, Angoulême, Bayonne, Pau, Agen et Brive-la-Gaillarde.



La cérémonie était présidée par M. Christophe PÉCATE, sous-préfet de Châtelleraut, en présence de Nicolas TURQUOIS, député de la Vienne, de la conseillère départementale Marie-Jeanne BELLAMY et de Joël DAZAS, maire de Loudun et président de la communauté de communes du Pays loudunais. Le choix de la ville de Loudun, patrie de Théophraste Renaudot, est lié au nom du parrain du centre. En effet, le lieutenant de vaisseau Louis AUBERT du Petit-Thouars, chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume, est né à Loudun en 1882. Cet officier, qui commandait le sous-marin

« Joule », a disparu au combat avec son équipage, dans le naufrage de son bâtiment, au cours de la bataille des Dardanelles, le 1er mai 1915.

Après la remise du fanion sur l'esplanade arrière de l'hôtel de ville, les jeunes stagiaires âgé(e)s de 16 à 21 ans, accompagnés des personnalités, se sont dirigés vers le monument aux morts de la ville, au son de la cornemuse d'un jeune engagé de la 9e brigade d'infanterie de Marine. Une gerbe y a été déposée à la mémoire du commandant, de l'équipage du sous-marin « Joule » et des tués de toutes les guerres et opérations extérieures.

La période de stage de ces jeunes femmes et hommes les réunit les samedis de l'année scolaires 2023-2024, puis au cours d'une période bloquée de 5 jours sur la base navale de Brest. Au cours de leur formation, « ils vivent leur première expérience militaire (maniement d'armes, goût du collectif, sens de la rigueur) et découvrent l'esprit d'équipage », comme l'indiquait le capitaine de frégate (R.) MACQUIN. Les cadres sont des réservistes opérationnels et citoyens, qui les initient à la navigation (permis côtier et premiers secours de niveau 1). Les personnalités, qui ont salué leur engagement, les ont encouragés, en rappelant la devise de la marine nationale « Honneur et Patrie, Valeur et discipline », avant de souhaiter « bon vent et belle mer » à celles et ceux qui souhaiteront servir sur les bases et bâtiments de la Marine.

Notons que la préparation militaire « Marine » est accessible à tous les niveaux scolaires, entre 16 et 21 ans (1).

(1) - Contact : COMAR Bordeaux, 5 Rue Saint-Nicolas, Préparation militaire « Marine », 33000 Bordeaux, tél. 05.24.07.74.85.





LOUISE FRENTZEL



C'est avec tristesse que Madame Veuve Louise FRENTZEL, née le 25 janvier 1917, nous a quittés, le 5 janvier 2024 dans sa 107ème année, pour rejoindre dans l'éternité son époux, commandant de l'Armée de l'Air, officier de Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, officier de La Résistance avec rosette, Croix de Guerre 1939-1945 étoile d'argent, membre du Réseau Marco Polo, fondateur de la Section des Croix de Guerre de la Charente.

Très accueillante, elle avait fêté son centenaire le 27 janvier 2017 au Foyer Bergeron Grenier à Mansle en Charente entourée de sa famille, de ses ami(e)s, des résidents du Foyer et des élus et également accompagnée de quelques membres du groupement Anocr auxquels elle avait fait part de son émotion par leur présence au cours de cette belle manifestation.

Madame Louise Frentzel était une adhérente très fidèle puisqu'elle nous avait adressé aussi sa cotisation en 2023.

Nous renouvelons à tous les membres de sa famille tous nos sentiments attristés et notre témoignage de sympathie.

Ghislaine Richard-mével.



03+ AUVERGNE :

Mme Annick **ROUILLON**, veuve du Lt Col, le 05/01/2024.
M le Cdt Gilles **TIXIER** le 05/01/2024. Mme Jeanne **RADJENOVIC**, veuve du Cdt. M. le Cdt Daniel **ALLIGIER** le 19/04/2023

06 ALPES MARITIMES :

M. le Lt-Col Raymond **CANEVET** le 30/01/2024

13+ INTERDEPARTEMENTAL DE MARSEILLE :

M. le LCL **JEANNIOT** Maurice le 18/05/2023

16 CHARENTE :

Mme Gisèle **HOUTMANN**, veuve Cdt le 13/02/2024, Mme Louise **FRENTZEL** le 30/11/2009

17 CHARENTE-MARITIME :

M le MG Jean-Claude **ARTUS** le 17/02/2024. Mme Jacqueline **DUFOUR**, veuve du cdt, le 10/01/2020. M. le colonel André **FICHE** le 21/09/2023, Président du GR17 de 2001 à 2004.

18+ BERRY :

M le Colonel Didier **BAROTTE**, ancien président du groupement de 2020 à 2022. Mme Suzanne **JACOB**, veuve Cdt

19+ CORREZE-HAUTE VIENNE :

M. le capitaine **LESPINASSE** Jacques en 2023

22. COTES D'ARMOR :

C- Amiral Yves **CHAILLON** le 16/12/2023

24 DORDOGNE :

M le général Henry **BILLOT**, le 17/01/2024

25 39+ FRANCHE-COMTE :

M le CDT André **JEUNET** le 02/09/2023. M le CDT Denis **GUERRIN** le 11/01/2024. M. le Lt-Col Émile **MOCKLY** le 12/02/2024. Mme Annette **OURET**, veuve Cne, le 29/01/2024. Mme Ginette **DOLMAIRE**, veuve Cdt le 11/02/2024. Capitaine **JAMEY** Robert le 28/12/2022

29 FINISTERE :

M le capitaine Hervé **PAUL** le 13/01/2024. M le Cdt André **KOCH** le 03/03/2024. M le Lt-Col Jean **LE ROUX** le 05/01/2024. M le MC Georges **SCHOLLHAMMER** le 25/05/2023. Mme Reine **HERRY** le 08/01/2024.

30 GARD :

Mme Janine **TRIGNOL** veuve Cne, le 07/02/2024.

32. GERS :

Lt-Col Jean **BOUBEE de GRAMONT**, 24 février 2023.

33 GIRONDE :

Mme **LAURENT** Hélène, veuve Lt col, le 26/02/2010.
Mme Anne, Marie **MALLET**, veuve Cne, le 21/11/2023.

34 HERAULT-AVEYRON - LOZERE :

Mme Micheline **GELLION**, veuve Lt col, le 24/01/2024

Erratum : avec toutes nos excuses au Lt-colonel (er) Gérard **BOUVET** gr 35 qui a été inscrit par erreur dans la nécrologie de notre précédent bulletin.

35 ILLE ET VILAINE :

Mme Josette **MATHIEU**, veuve médecin général, le 24/02/2021. Mme Elisabeth **DE BOUVIER**, veuve gal de brig., le 25/01/2024. Mme Nicole **GORE**, veuve du lieutenant-colonel, le 3 octobre 2022. Mme Paule **DABADIE**, veuve du lieutenant-colonel, le 25 juillet 2023. Mme Jacqueline **LE BER**, veuve du colonel, le 9 août 2023. Mme Yvette **NOUAT** le 21 novembre 2023.

40-64 LANDAIS-PYRENEES ATLANTIQUES :

M le CDT Roland **FOUQUES** le 30/01/2024.

43 HAUTE LOIRE :

M. le colonel **FERRAND** Philippe. M. le colonel Paul **BONNE** le 28/02/2024

44 LOIRE-ATLANTIQUE :

Chef de bataillon Pierre **VIGNAULT** le 13/09/2021.

47. Lot et Garonne :

Chef d'escadron Didier **HUBERT**, le 2 août 2023, Général Philippe **GOUACHON**, le 23 septembre 2023.

49+ ANJOU-MAINE :

M le colonel Hubert **EMERY** le 08/02/2024. Mme Françoise **THOMAS** veuve du Colonel **THOMAS** Jacques, le 01/09/2023.

52+ HAUTE MARNE-MARNE :

M le LCL **JAUNIAUX** Francis le 20/01/2023

56 MORBIHAN :

M le Cdt Marcel **BELZ** le 12/11/2018. M le Gal de Brigade Bruno **GILBERT** le 16/10/2023. M le LCL Julien **LE TUTOUR** le 10/10/2023

65 HAUTES PYRENEES :

M. le chef d'escadrons **BERNARD** Raymond le 22/01/2024

66 PYRENEES ORIENTALES :

LCL Daniel **COMBES** le 23/02/2024. LCL Guy **BADET** le 01/03/2024. M. le GB André **CHOFFEL** le 24/01/2018

67+ ALSACE :

M le GB **CALLEJA** Pierre le 19/11/2023. M le LCL **MAUCHAUFFE** Gérard le 13/04/2023. M. le colonel **SCHWEIN** René le 02/11/2023. **MME DORGET** Monique le 24/01/2024

69+ LYONNAIS :

M Bernard **ARNOUX** le 20/02/2024. M le capitaine Michel **FRENOT** le 13/07/2023. Mme Marie-Josée **MAGNILLAT-RAPP** le 30/11/2009. Mme M-R **LEONARD-BLANCHER** le 19/12/2009

73. SAVOIE/ISERE :

Cdt Jacques **DESIR**, le 16/02/2024. Cdt Henri **COCHET**, le 02/02/2024

74 HAUTE SAVOIE :

M le GB Alain **DERIES** en 2024

75+ PARIS :

Mme Denise **AUDEBAUD**. Mme Marie **CHEVALIER** le 28/08/2023. **MME MOUFFE** Marcelle le 30/01/2024. M. le LCL **VEROVE** Bernard en 2023

78 YVELINES :

M. le médecin en chef **FLAUDER** Michel le 31/10/2022

83 VAR :

M le Cdt Gérard **ROLAIN** le 02/12/2023. M le contre-amiral André **BOUGEOIS** le 28/12/2022. M le Lt-Col Robert **PANIS** le 03/01/2024. Mme Jacqueline **COLONNA** le 10/04/2014

85 VENDEE :

M le Colonel (er) Jean **PIFFETEAU** le 24/01/2024. M le Lt-Col (er) Régis **CHAUFFERT-YVART** le 09/02/2024.

86 VIENNE :

M le Cdt Guy **DUTHEIL** le 01/02/2024



Le Général 2s François CHAUVANCY, Président de l'ANOCR et les membres du conseil d'administration adressent à leur famille et à leurs proches leurs sincères condoléances.



« Cette année grâce à Igesa,
nous allons découvrir les côtes bretonnes
avec notre section départementale.
Beaux moments de cohésion en perspective,
lors de ce séjour liberté au Trez-Hir »

Raymond, Adhérent FNCV

Profitez des tarifs groupe Igesa

Adhérent FNCV, vous pouvez bénéficier de **tarifs groupe avantageux** et d'un accompagnement personnalisé dans nos établissements rénovés.
C'est l'occasion de partager des **moments de complicité**, de **fête**, en **famille**, entre **amis**, ou de cohésion **avec votre section départementale** ou votre club (gym, bridge...) pour qu'eux aussi en profitent !

Seule nécessité : être **au moins dix...** *Alors faites-le savoir !*

De nombreuses destinations

● Fréjus (Var)

● Trez-Hir * (Finistère)

● Agay * (Var)

● St-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime)

● Enval (Puy-de-Dôme)

● Hyères (Var)

et bien d'autres sites à découvrir dans notre catalogue vacances été 2024 !



Allô Groupes
04 95 55 30 75

* Hôtel «Premium»